

ATLAS DES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'EMPLOI

Le monde économique connaît des mutations profondes. La localisation de l'emploi se traduit à la fois par des mouvements de concentration et de dispersion. Les expressions de la globalisation changent : effondrement des échanges de biens dans le monde depuis la crise de 2009, développement continu des échanges de données et d'informations digitales, essoufflement des délocalisations avec des vagues de relocalisation y compris aux États-Unis, etc. La nature des emplois et les conditions de travail évoluent également et c'est tout le rapport au travail qui se modifie.

Ces transformations qui interviennent dans la sphère économique impactent le fonctionnement des territoires. Que savons-nous aujourd'hui de ces mutations ? Quels défis posent-elles aux territoires ?

Les nouveaux territoires de l'emploi

-  Objectif : Appréhender les stratégies de localisation des acteurs économiques et comprendre leurs incidences sur le fonctionnement du territoire et les pratiques des ménages
Mots-clés : emploi, territoire, concentration, dispersion
-  Territoire : Département d'Indre-et-Loire
-  Temporalité : Approche rétrospective et état de la situation actuelle
-  Aurélie RAVIER, ravier@atu37.org
-  02.47.71.70.74

Point de méthode

L'étude présentée ici porte sur le département d'Indre-et-Loire. Au sein de celui-ci, deux périmètres sont régulièrement mobilisés afin de qualifier les pratiques des ménages et des entreprises à des échelles spatiales pertinentes pour appréhender le lien entre emploi et territoire.

D'une part, **le cœur métropolitain**. Composé de sept villes¹, il accueille 39% des habitants et 53% des emplois d'Indre-et-Loire. Il se caractérise par une forte concentration de structures administratives et culturelles. Il rayonne largement à l'échelle de l'Indre-et-Loire, voire de la région Centre – Val de Loire. Il a vocation à accueillir des équipements, commerces et services dont la zone de chalandise correspond à ce niveau d'attractivité.

D'autre part, **l'aire urbaine de Tours**. Ce périmètre, défini par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et dernièrement mis à jour en 2010, reflète l'influence des villes sur l'espace qu'elles polarisent. Cette emprise est appréciée au regard des déplacements domicile - travail. L'aire urbaine se compose d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine. Cette dernière correspond aux communes dont au moins 40% des résidents ayant un emploi (ou actifs occupés) travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Ce territoire de 144 communes apporte une

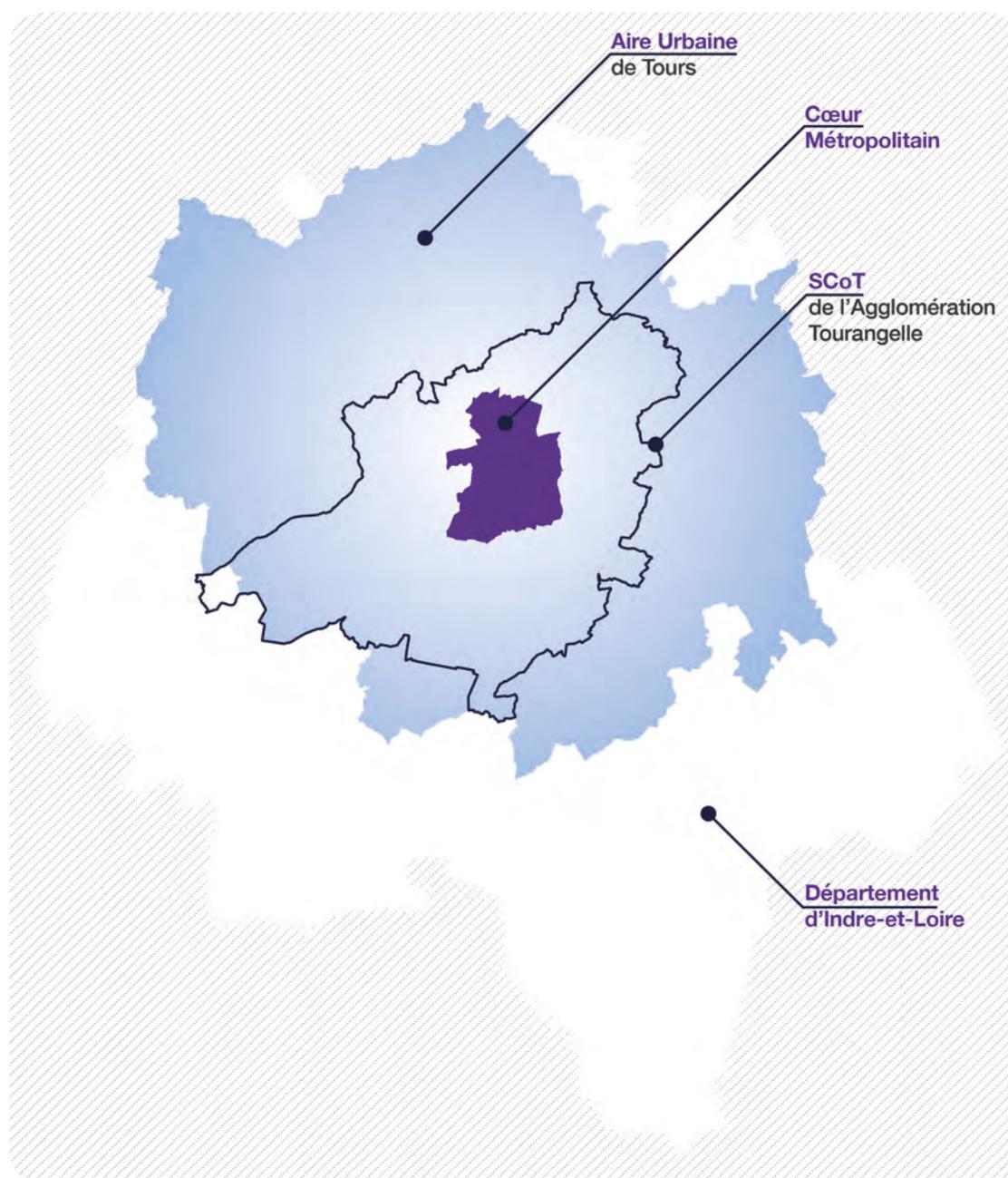
approche fonctionnelle de l'espace de circulation premier des travailleurs, à travers un rapport de dépendance vis-à-vis du pôle urbain qui concentre les emplois.

Par ailleurs, **le terme d'agglomération tourangelle est ponctuellement mobilisé pour désigner le territoire du SCoT de l'Agglomération Tourangelle**. Celui-ci regroupe 54 communes. Il inclut la Métropole de Tours et les Communautés de communes de Touraine - Est Vallées et de Touraine Vallée de l'Indre.

Les analyses proposées ici s'appuient pour l'essentiel sur les données produites par l'INSEE, notamment sur les recensements généraux de la population. Une approche historique est recherchée. Elle s'étend au maximum sur une cinquantaine d'années, parfois sur des temps plus courts en fonction de la disponibilité de la donnée. D'autres informations (principaux employeurs, caractéristiques et mouvements des établissements) ont été fournies par l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine. En complément, certaines recherches spécifiques ont été nécessaires, par exemple pour comprendre l'évolution de la localisation des activités hospitalières. La BD TOPO® de l'IGN a été utilisée comme fond de plan pour réaliser l'ensemble des cartographies.

¹ - Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire et Tours.

Les périmètres d'études



Source : ATU

LOCALISATION DES EMPLOIS

Concentration : des pôles d'emplois confortés

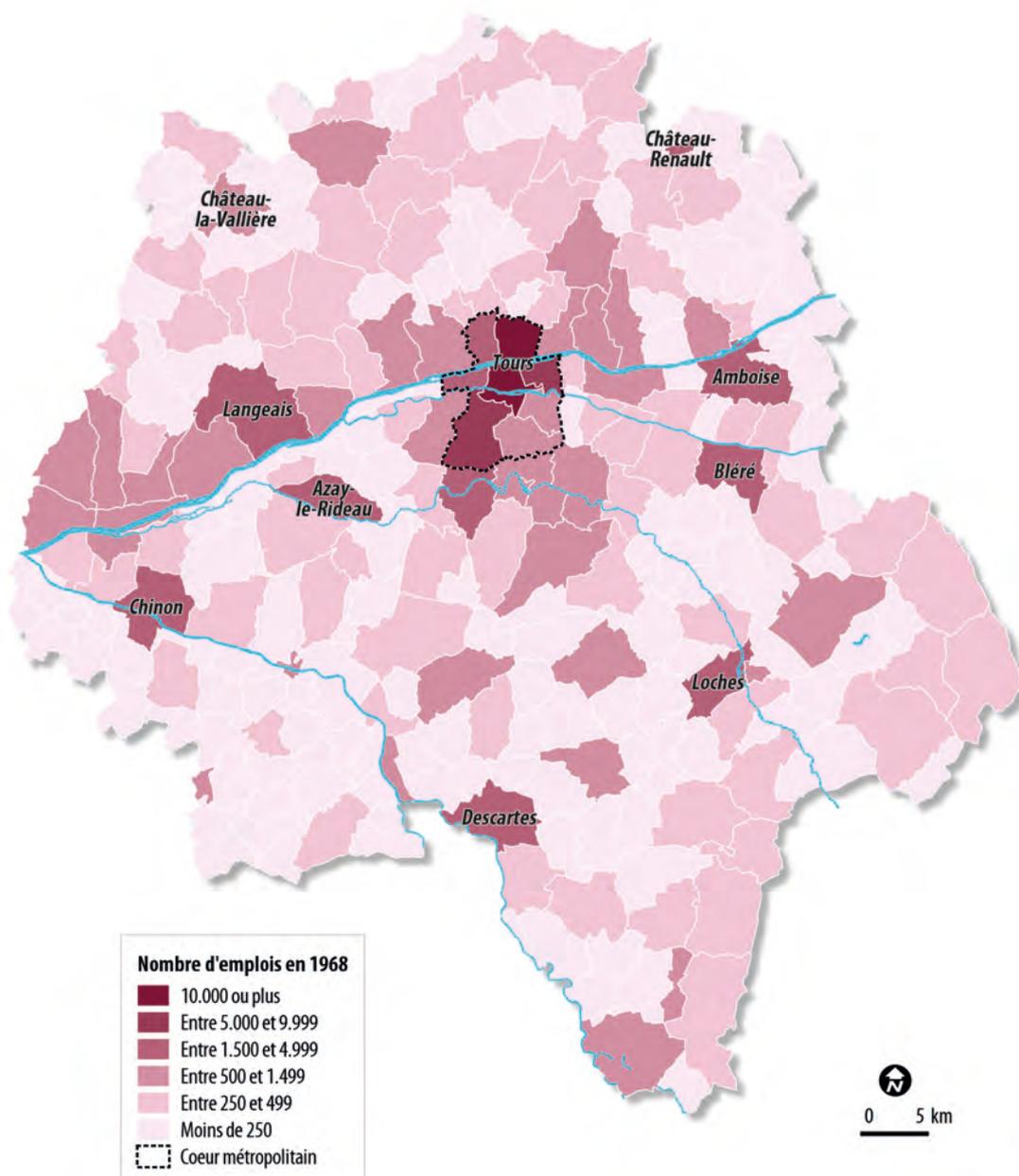
En 2014, le département d'Indre-et-Loire compte 243.645 emplois dont plus de la moitié se situe dans le cœur métropolitain. La ville de Tours accueille à elle seule plus de 80.000 emplois, soit un tiers des emplois du département.

La croissance de l'emploi entre 1968 et 2014 conforte les pôles économiques majeurs et contribue au développement de certaines communes autrefois de taille modeste. Chambray-lès-Tours en est un des exemples les plus notables. Avec plus de 11.700 emplois,

elle accueille aujourd'hui dix fois plus d'emplois qu'il y a cinquante ans.

En 1968, seule Tours constituait un pôle de cette ampleur. Dès 1975, Joué-lès-Tours et Saint-Pierre-des-Corps intègrent le groupe des villes comptant au moins 10.000 emplois. Chambray-lès-Tours les rejoindra à partir de 2009. Ces quatre communes, agglomérées au sein du cœur métropolitain, concentrent aujourd'hui 47% de l'emploi départemental ; elles représentaient 43% de l'activité économique en 1968.

1968 : 122 communes proposent au moins 250 emplois



Source : INSEE, Données harmonisées des recensements de la population

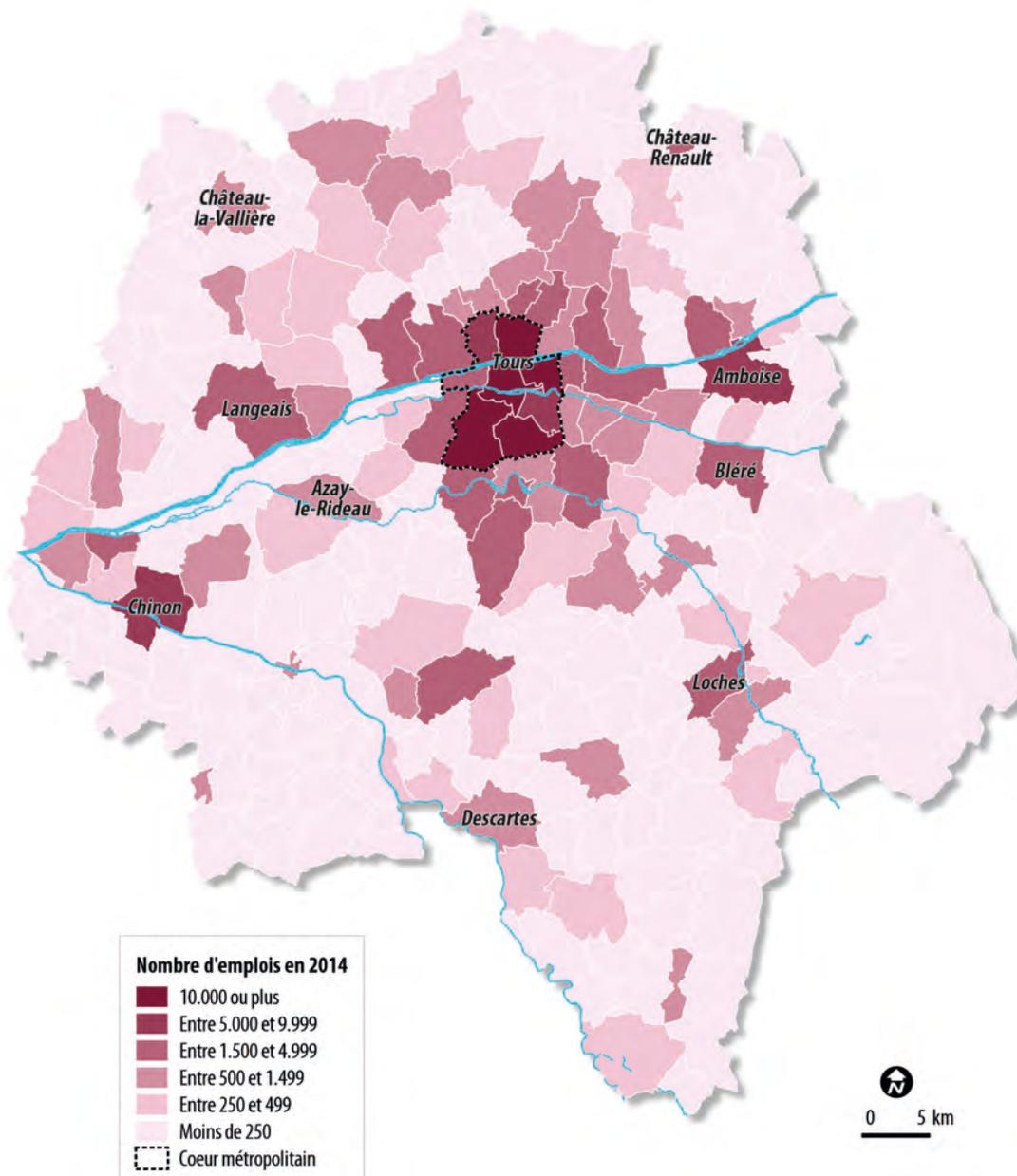
D'une manière générale, le nombre de communes accueillant entre 250 et 1.499 emplois a diminué, au profit des communes avec moins de 250 emplois (+ 32 unités) et de celles comptant 1.500 emplois ou plus (+ 14 unités).

La progression de l'emploi au cours des cinquante dernières années a été d'autant plus défavorable que le pôle d'emplois est petit. Si les effectifs ont augmenté à un rythme supérieur à 1% par an dans les communes comptant au moins 1.500 emplois en 2014, ils ont diminué dans les pôles plus modestes.

Les communes accueillant moins de 250 emplois en 2014 ont vu leur nombre de postes baissé à un rythme supérieur à - 1% par an.

Au final, la localisation des emplois fait apparaître un cœur métropolitain constitué de pôles majeurs et conforté par une couronne épaissie de pôles d'emplois de taille intermédiaire. Au-delà, quelques villes présentant un volume important de postes ponctuent un espace à plus faible densité d'emplois. Amboise et Chinon en sont les principaux exemples.

2014 : 90 communes proposent au moins 250 emplois



Source : INSEE, Données harmonisées des recensements de la population

LOCALISATION DES EMPLOIS

85% des établissements implantés en dehors des parcs d'activité

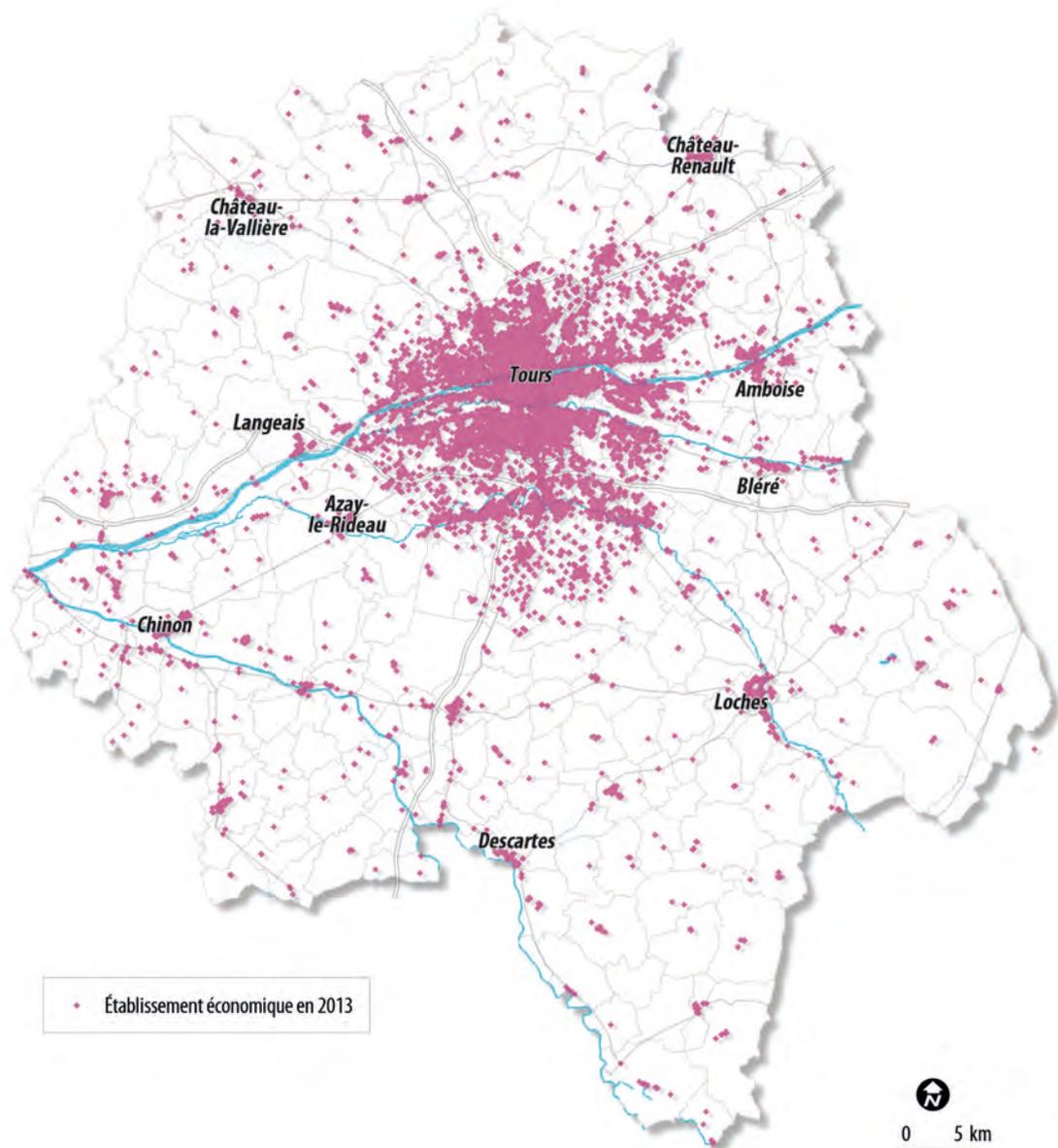
Le tissu économique de Touraine est fait à la fois de microentreprises (moins de 10 salariés), de petites et moyennes entreprises (de 10 à 249 salariés) et d'entreprises de taille intermédiaire (de 250 à 4.999 salariés). Si ces acteurs ont des besoins diversifiés, un certain nombre de critères communs président à leur décision d'implantation :

- la connectivité : qualité du service offert par les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, numériques, etc. ;
- la proximité des clients, fournisseurs, partenaires actuels ou potentiels ;
- le potentiel de ressources humaines et de mises

en réseau : taille et spécificité du bassin d'emplois, appartenance à un pôle de compétitivité ou à un cluster, existence de structures et de dispositifs d'accompagnement, etc. ;

- l'offre foncière et immobilière disponible, adaptée et en adéquation avec le budget ;
- les aménités diverses renforçant l'attractivité de l'entreprise : cadre de vie, services, marketing territorial, etc. ;
- la satisfaction de paramètres personnels comme la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée au regard des temps de trajet domicile - travail.

Des entreprises présentes sur tout le territoire



Les possibilités offertes aux entreprises selon leur taille et les arbitrages qu'elles réalisent entre ces différents facteurs de localisation conduisent à une **géographie des établissements contrastées en fonction de leur poids économique.**

Plus précisément, **les microentreprises sont présentes dans 90% des communes d'Indre-et-Loire.** Elles essaient particulièrement le territoire de l'agglomération tourangelle. D'une manière générale, **elles sont plutôt implantées au sein du tissu urbain existant, en dehors des parcs d'activité.** Seuls 11% des établissements de cette catégorie se situent dans une zone dédiée à vocation économique.

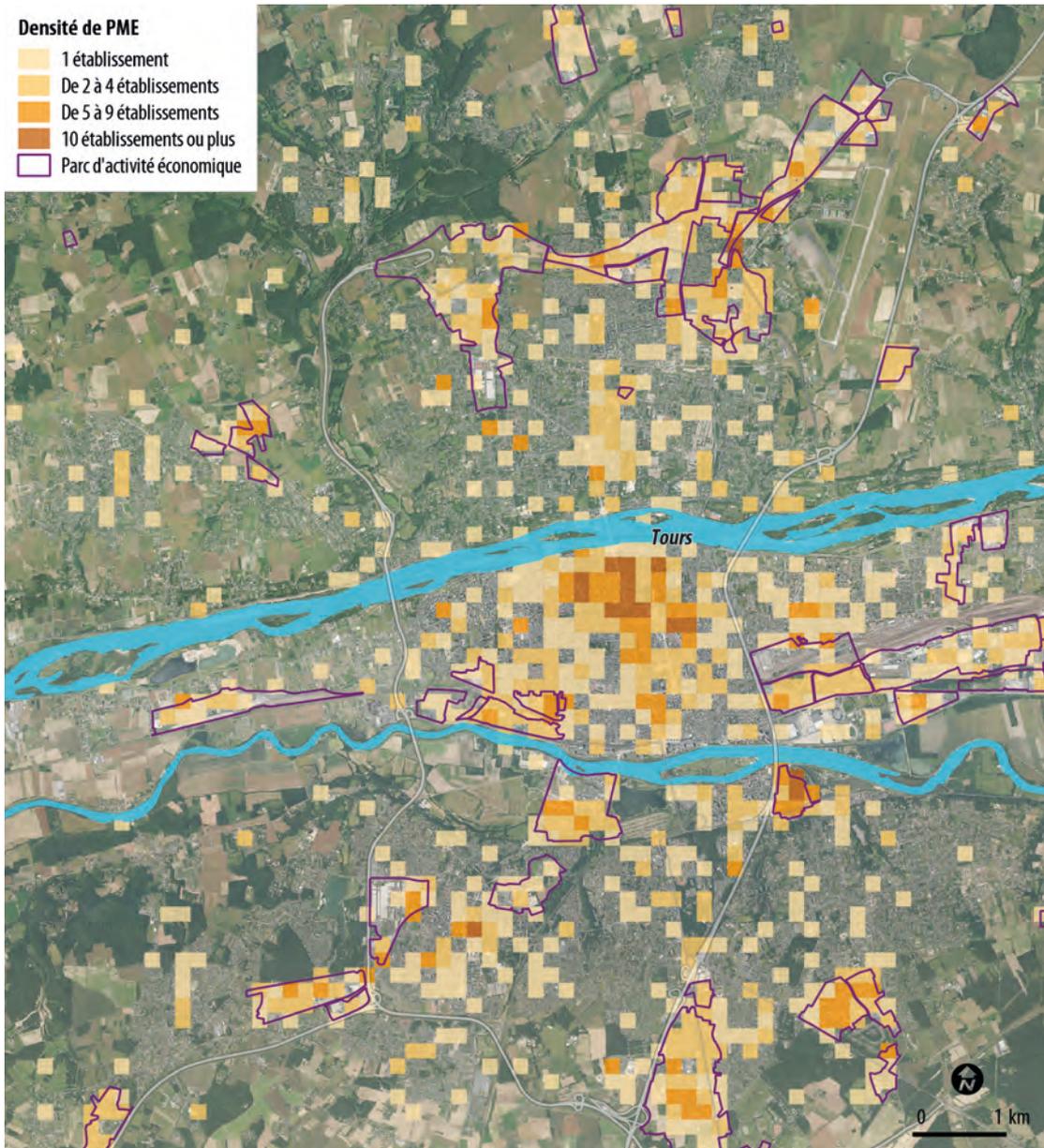
Les centres urbains (exemple : Joué-lès-Tours et Tours) **et centres-bourgs constituent leur emplacement de prédilection.** Les secteurs d'activité concernés, majoritairement commercial et artisanal, expliquent cette situation.

Plus les établissements sont de taille importante, plus ils se concentrent dans des parcs d'activité. Aussi, les petites et moyennes entreprises sont à la fois localisées dans les centres urbains et dans des zones dédiées, de même que les établissements de taille intermédiaire. 55% de ces structures sont situées dans des parcs d'activité.

Plus de la moitié des PME installée dans un parc d'activité

Densité de PME

- 1 établissement
- De 2 à 4 établissements
- De 5 à 9 établissements
- 10 établissements ou plus
- Parc d'activité économique



Source : ATU-OE2T (BDECO)

LOCALISATION DES EMPLOIS

Une activité portée par des microentreprises, en fort développement

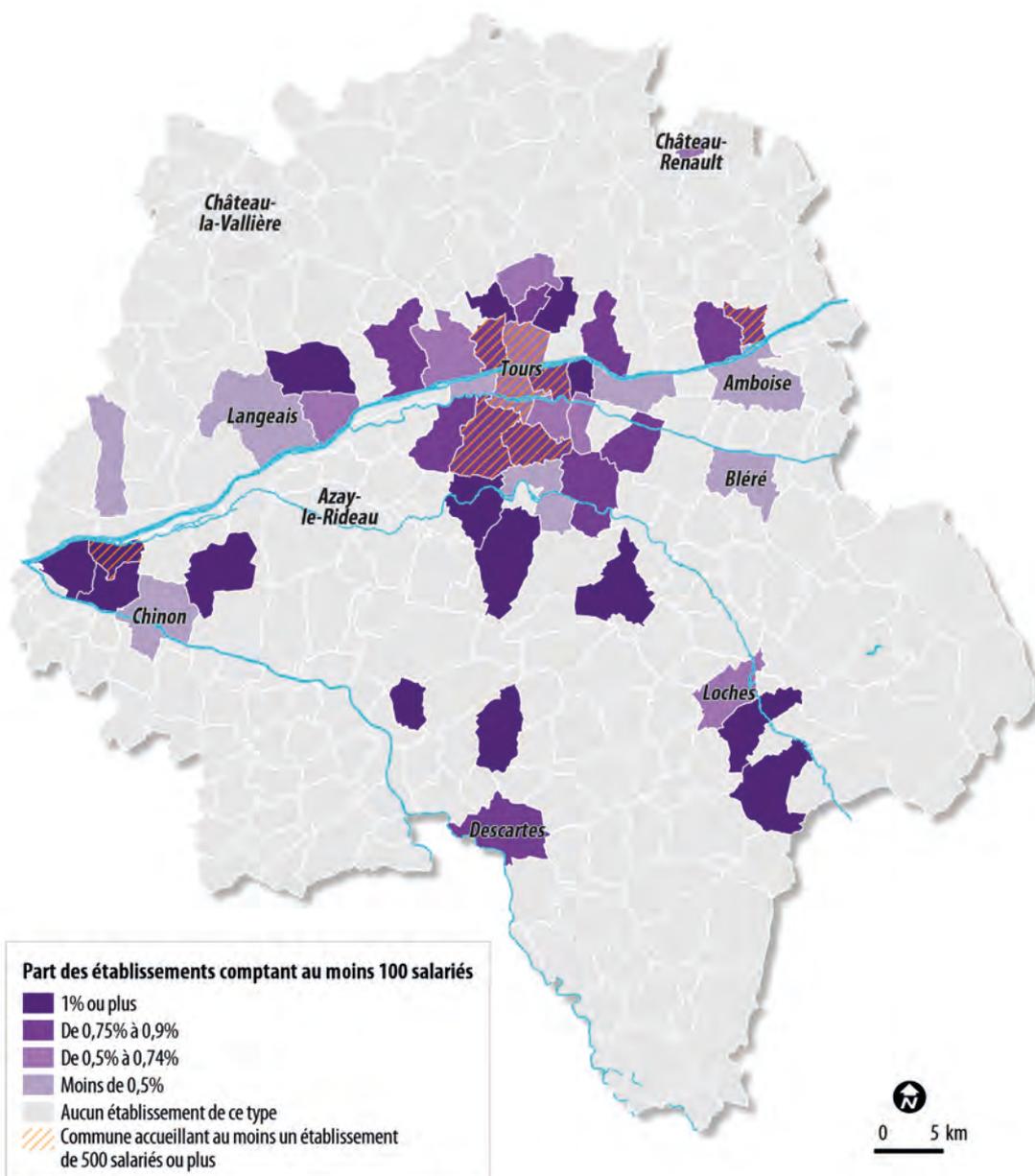
Le tissu économique se compose essentiellement de microentreprises. **Les établissements comptant moins de dix salariés constituent 93% des activités.** À l'inverse, les entreprises de taille intermédiaire (250 à 4.999 salariés) représentent moins de 0,2% des établissements.

Les principaux employeurs de Touraine sont pour l'essentiel des organismes publics ou assimilés. Parmi les onze structures d'au moins 1.000 emplois figurent le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours (8.755), la ville de Tours (4.357) et l'Université François Rabelais de Tours (1.773). Des établissements comme EDF (2.438), SNCF (1.200), La Poste (1.450), la base

aérienne 705 (2.208) et la caserne Baraguey d'Hilliers (1.142) font également partie des principaux employeurs. Dans cet ensemble, les représentants du secteur industriel privé sont au nombre de deux : SKF France (1.328) et STMicroelectronics (1.198).

Au final, 39 communes accueillent au moins un établissement de 100 salariés ou plus. Les structures comptant au moins 500 salariés sont implantées dans seulement sept communes. Il s'agit de cinq villes du cœur métropolitain, d'Avoine (centrale nucléaire de production électrique) et de Pocé-sur-Cisse (FAREVA Amboise : fabrication de produits pharmaceutiques de santé humaine et animale).

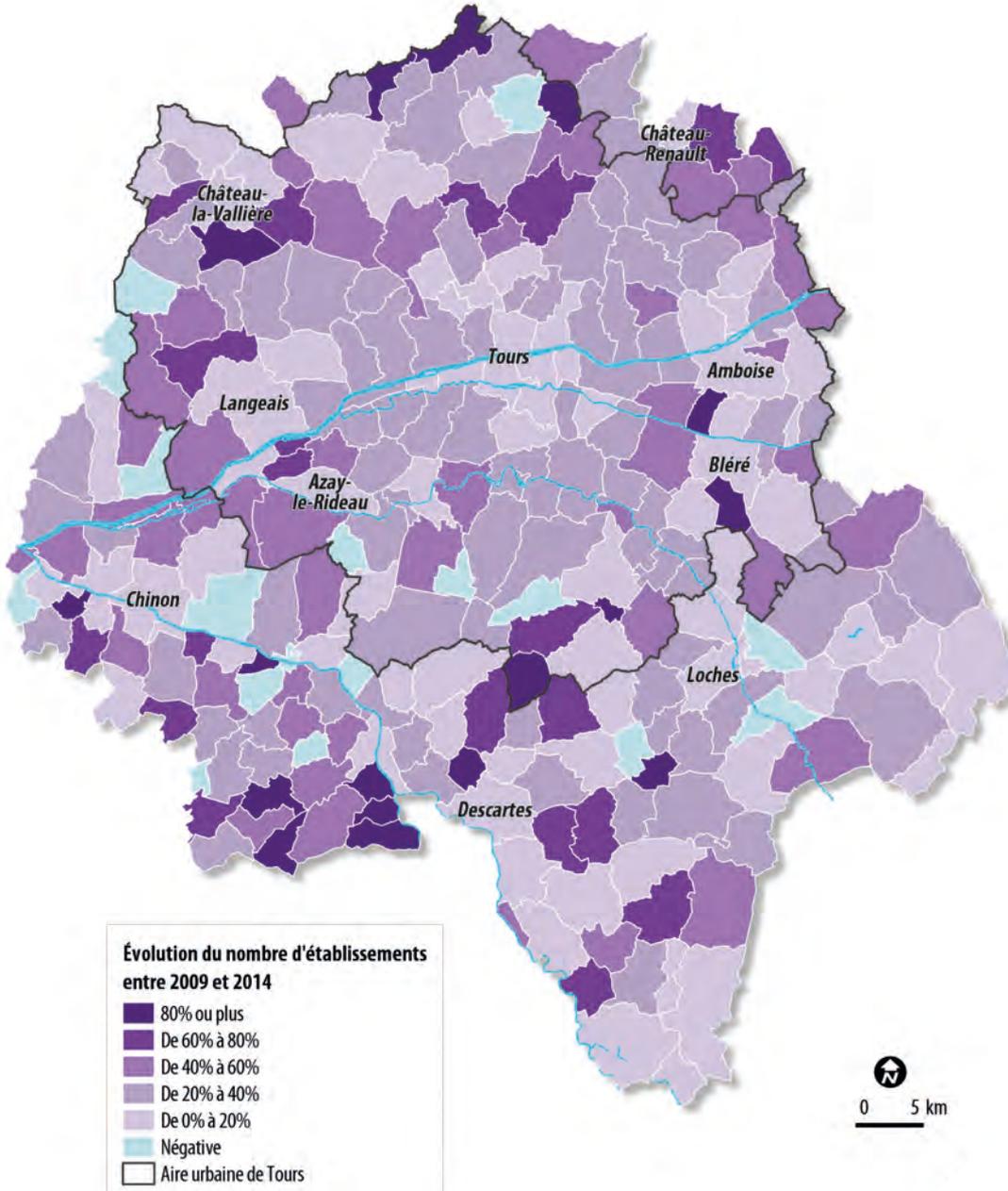
Concentration : localisation des entreprises de 100 salariés ou plus dans les pôles d'emplois majeurs ou à leur proximité immédiate



Les établissements comptant le plus de salariés se concentrent donc dans l'agglomération tourangelle ainsi qu'autour de pôles majeurs en dehors de son influence, tels qu'Amboise, Chinon, Langeais ou Loches. Les entreprises de taille intermédiaire se situent souvent à proximité immédiate des centralités principales, sans y être nécessairement implantées. Les dangers et nuisances associés à certaines activités qui peuvent ne pas être compatibles avec un tissu urbain mixte, la disponibilité foncière ou les prix de marché comptent parmi les éléments d'explication.

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'établissements a augmenté de 22%, atteignant plus de 33.400 unités en 2014. La hausse concerne principalement les structures sans salarié. Leur effectif a progressé de 38%, soit + 5.757 établissements sur les 5.984 établissements supplémentaires. **Si le développement de ces microentreprises concerne la quasi-totalité du territoire départemental, il est plus particulièrement prononcé aux franges de l'aire urbaine de Tours et dans le Sud du Richelais.**

Diffusion : hausse récente du nombre d'établissements aux franges de l'aire urbaine de Tours et en dehors



Source : INSEE, Répertoire des entreprises et établissements (SIRENE)

LOCALISATION DES EMPLOIS

Diffusion : un développement généralisé des emplois des cadres des fonctions métropolitaines

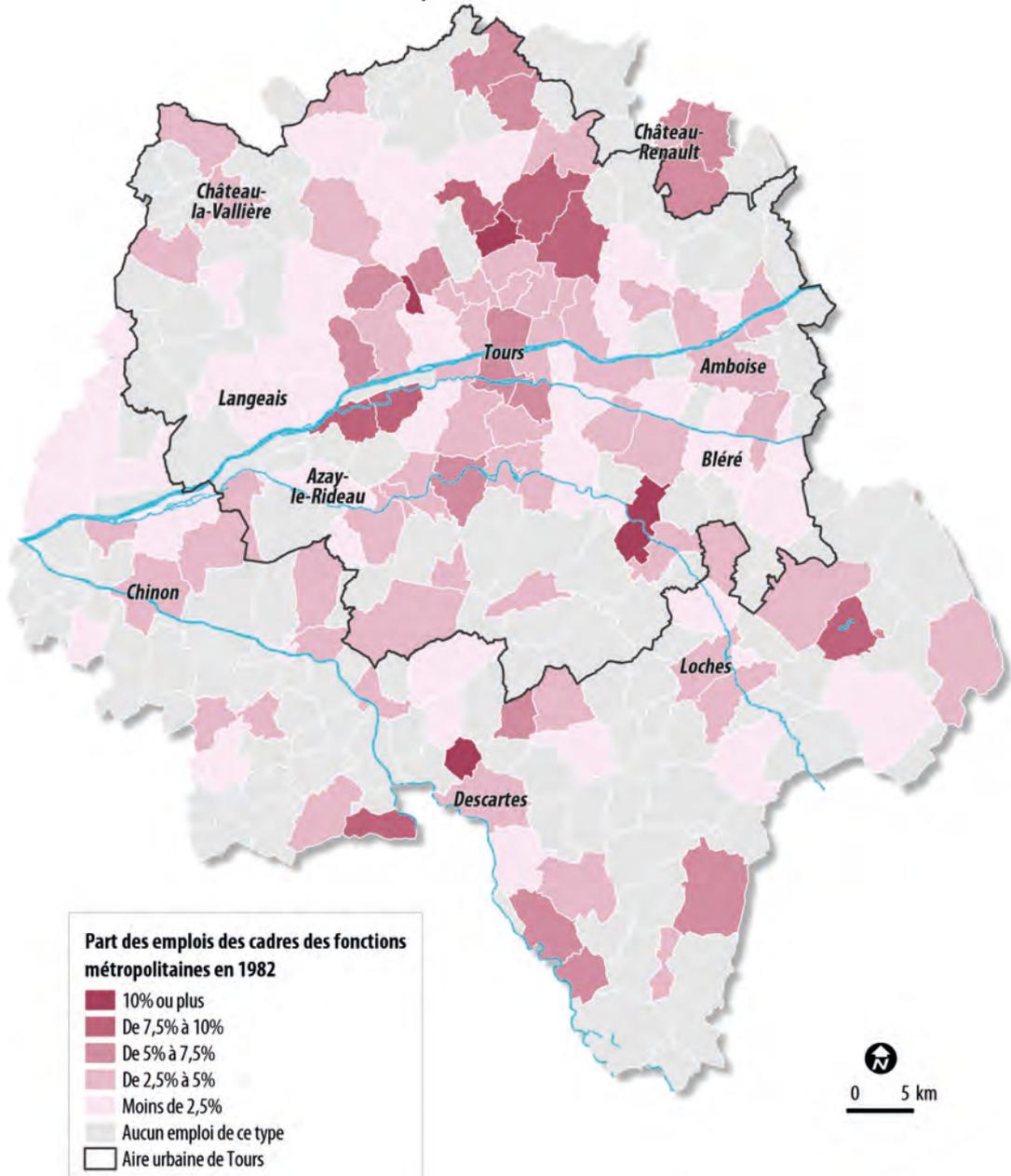
Si les indicateurs globaux d'évolution de l'emploi tendent à démontrer une concentration de l'activité, l'analyse plus fine par catégorie d'établissements invite à apporter des nuances. En effet, le développement de microentreprises est d'autant plus prononcé qu'il est éloigné d'une centralité principale et notamment du cœur métropolitain. Un constat similaire peut être établi pour certains secteurs économiques. Les fonctions métropolitaines en sont un exemple.

Les emplois des cadres des fonctions métropolitaines correspondent à des postes "stratégiques", rattachés aux domaines de la conception - recherche,

des prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprises, de la gestion, de la culture et des loisirs. Ils sont plus particulièrement présents dans les grandes aires urbaines. Ils sont un indicateur du rayonnement et de l'attractivité du territoire.

Les emplois des cadres des fonctions métropolitaines représentent plus de 19.000 postes, soit près de 8% des emplois d'Indre-et-Loire en 2014. 9 postes de ce type sur 10 se situent au sein de l'aire urbaine de Tours. La ville centre en accueille à elle seule près de 8.450.

1982 : au moins 5% des emplois sont occupés par des cadres des fonctions métropolitaines dans 27 communes

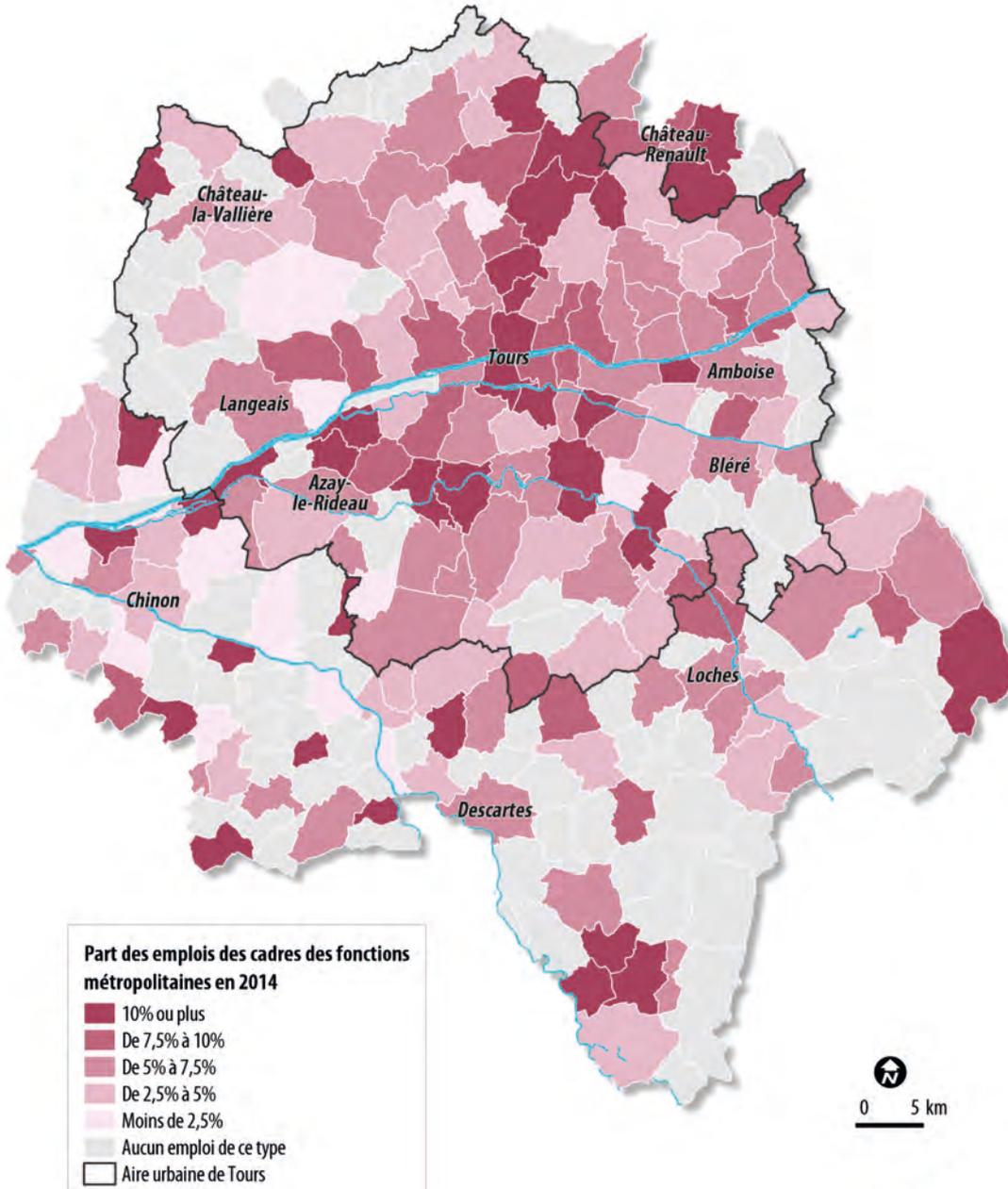


Au cours des trente dernières années, les fonctions métropolitaines se sont fortement développées et diffusées. Elles ne représentaient que 3,6% des emplois en Indre-et-Loire en 1982, soit 4,2 points de moins qu'aujourd'hui. **Les communes accueillant au moins 5% de postes de ce type ont vu leur nombre passé de 27 à 116 entre 1982 et 2014.** Le nombre de communes avec au moins 10% d'emplois des cadres des fonctions métropolitaines a, quant à lui, été multiplié par neuf sur la même période.

Il y a trente ans, les communes caractérisées par la plus forte présence d'emplois des cadres des fonctions métropolitaines étaient essentiellement des petits pôles ; 75% comptaient moins de 250 postes. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 53% parmi les 116 communes concernées.

La généralisation des emplois des cadres des fonctions métropolitaines (deux-tiers des communes d'Indre-et-Loire en accueille en 2014 contre la moitié en 1982) **concerne la quasi-totalité du territoire.** Seuls quelques secteurs, notamment dans le quart Sud-Est du département, échappent à cette dynamique.

2014 : au moins 5% des emplois sont occupés par des cadres des fonctions métropolitaines dans 116 communes

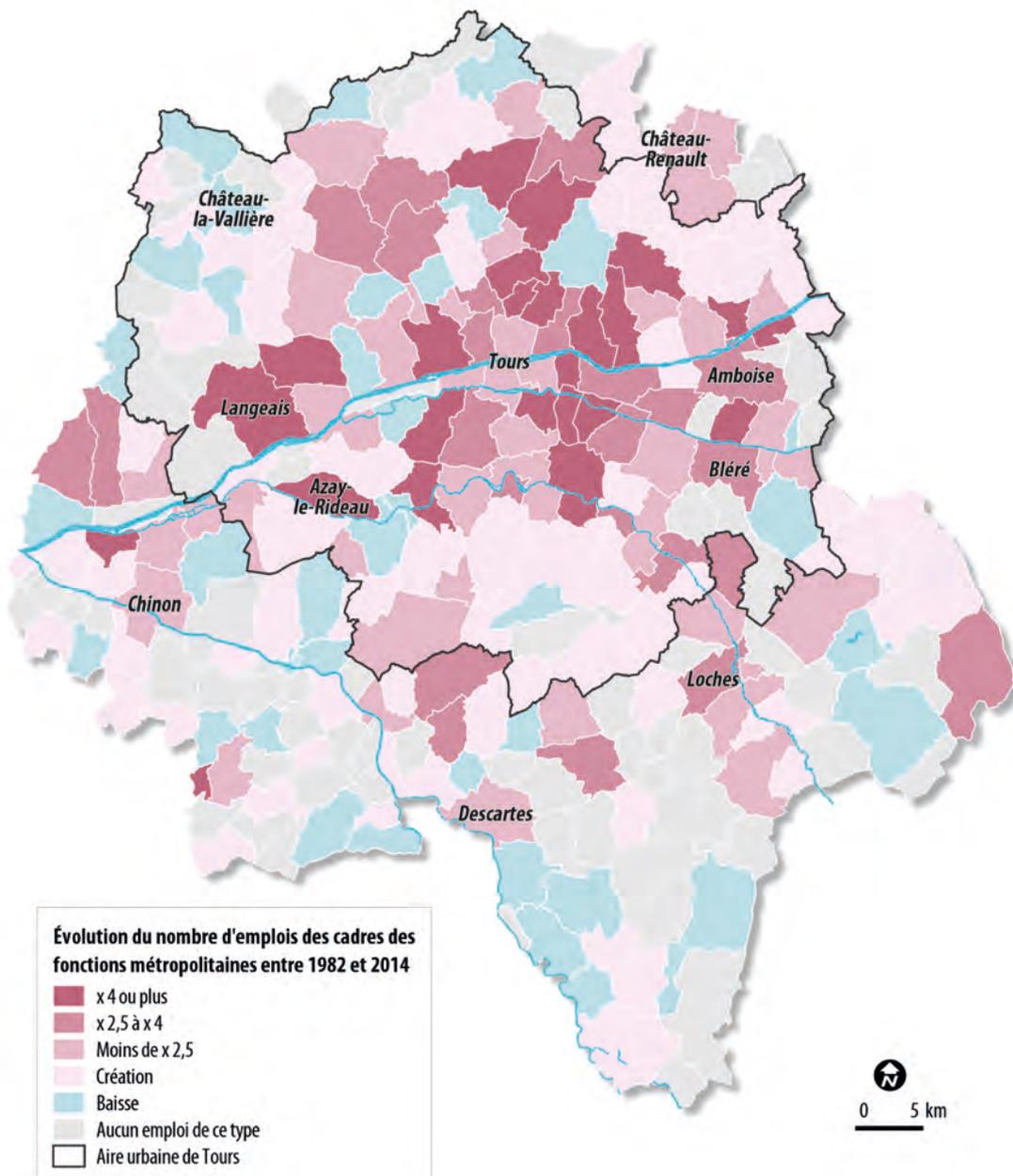


LOCALISATION DES EMPLOIS

L'Indre-et-Loire, à l'image de la France, a connu une explosion du nombre d'emplois des cadres des fonctions métropolitaines. Entre 1982 et 2014, leur nombre a été multiplié par 2,65 localement et par 2,5 à l'échelle nationale. **La progression a été plus particulièrement importante dans une couronne épaissie autour du cœur métropolitain et dans les pôles du corridor ligérien.**

Toutefois, le nombre d'emplois des cadres des fonctions métropolitaines diminuent dans 40 communes et 95 communes ne disposent d'aucun emploi de ce type en 2014. Il s'agit essentiellement de très petits pôles ; plus de 90% comptent moins de 250 emplois. En outre, plus des deux tiers se situent en dehors de l'aire urbaine de Tours.

1982-2014 : forte croissance des emplois des cadres des fonctions métropolitaines dans l'agglomération tourangelle



Sources : INSEE, RP1982 et RP2014 exploitations complémentaires - Lieu de travail

Une concentration des activités hospitalières dans le pourtour de la ville centre

L'analyse du domaine des activités hospitalières, au travers des mouvements opérés au sein de l'agglomération tourangelle entre 2006 et 2017, constitue une illustration de la concentration des emplois.

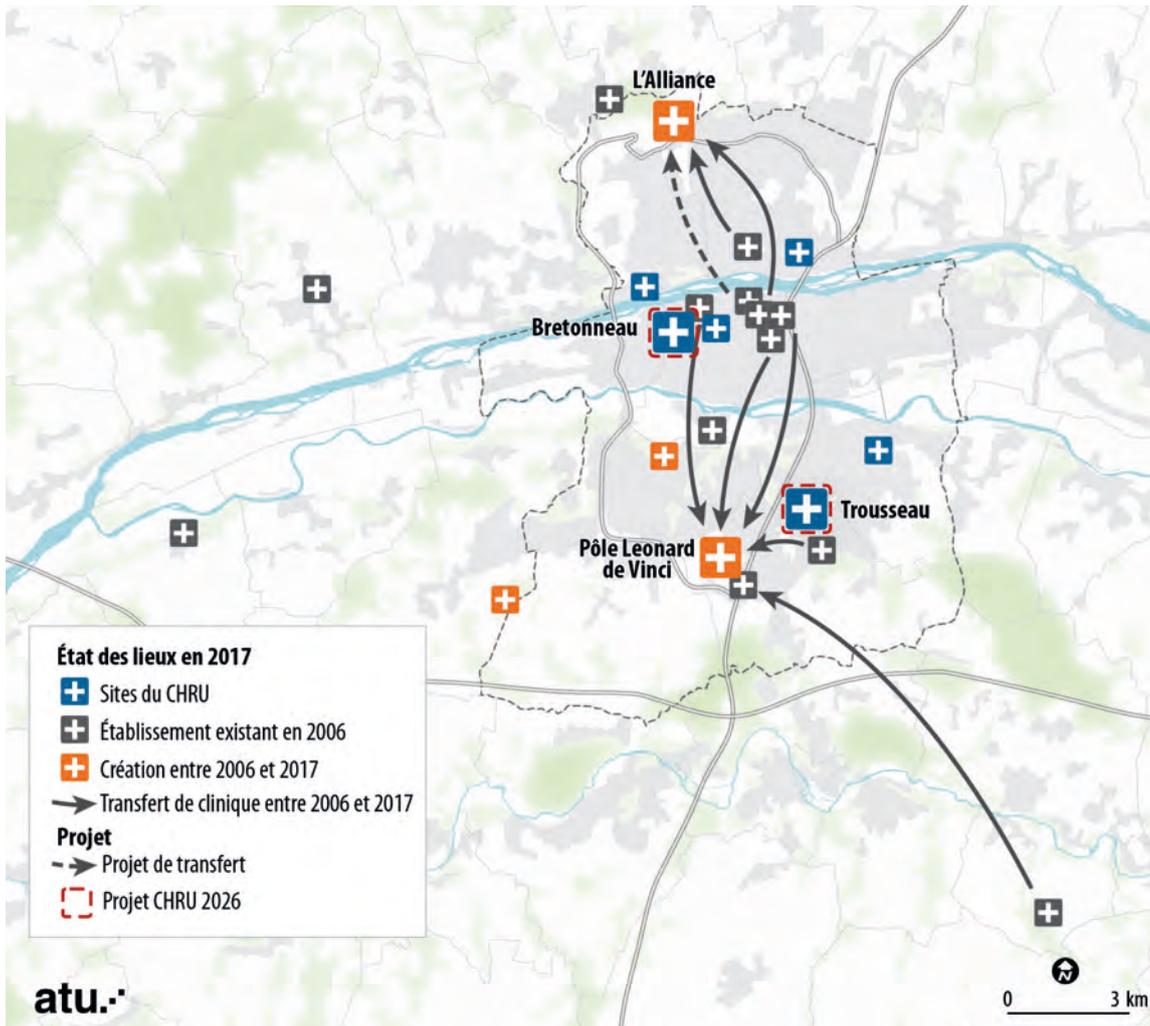
La dernière décennie a vu la création de deux pôles médicaux émanant du rassemblement de cliniques :

- le Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours, regroupement de quatre cliniques préalablement situées à Tours pour trois d'entre elles ;
- la Clinique de l'Alliance à Saint-Cyr-sur-Loire, regroupement de deux cliniques préalablement situées à Tours.

Dans le même temps, deux établissements ont été créés à proximité de Tours mais en dehors de la ville centre et une clinique s'en est rapprochée en déménageant d'Esvres-sur-Indre à Chambray-lès-Tours.

Il y a donc un mouvement de concentration dans les villes voisines de Tours, les activités hospitalières quittant progressivement la ville centre. **Les projets envisagés à court et moyen termes devraient encore accentués le phénomène.** En effet, le projet CHU 2026 envisage le regroupement des activités sur deux sites, le secteur de Trousseau constituant le pôle principal. De plus, la Clinique Saint-Gatien, actuellement en centre-ville de Tours, devrait rejoindre la Clinique de l'Alliance au 1^{er} semestre 2019.

Une concentration des activités hospitalières dans le pourtour de la ville centre



VOCATION DES TERRITOIRES

Les particularités des territoires sont ici observées au travers de deux entrées :

- la fonction des espaces (résidentielle, économique, mixte entre habitat et activité) ;
- la typologie des emplois (secteur d'activité dominant).

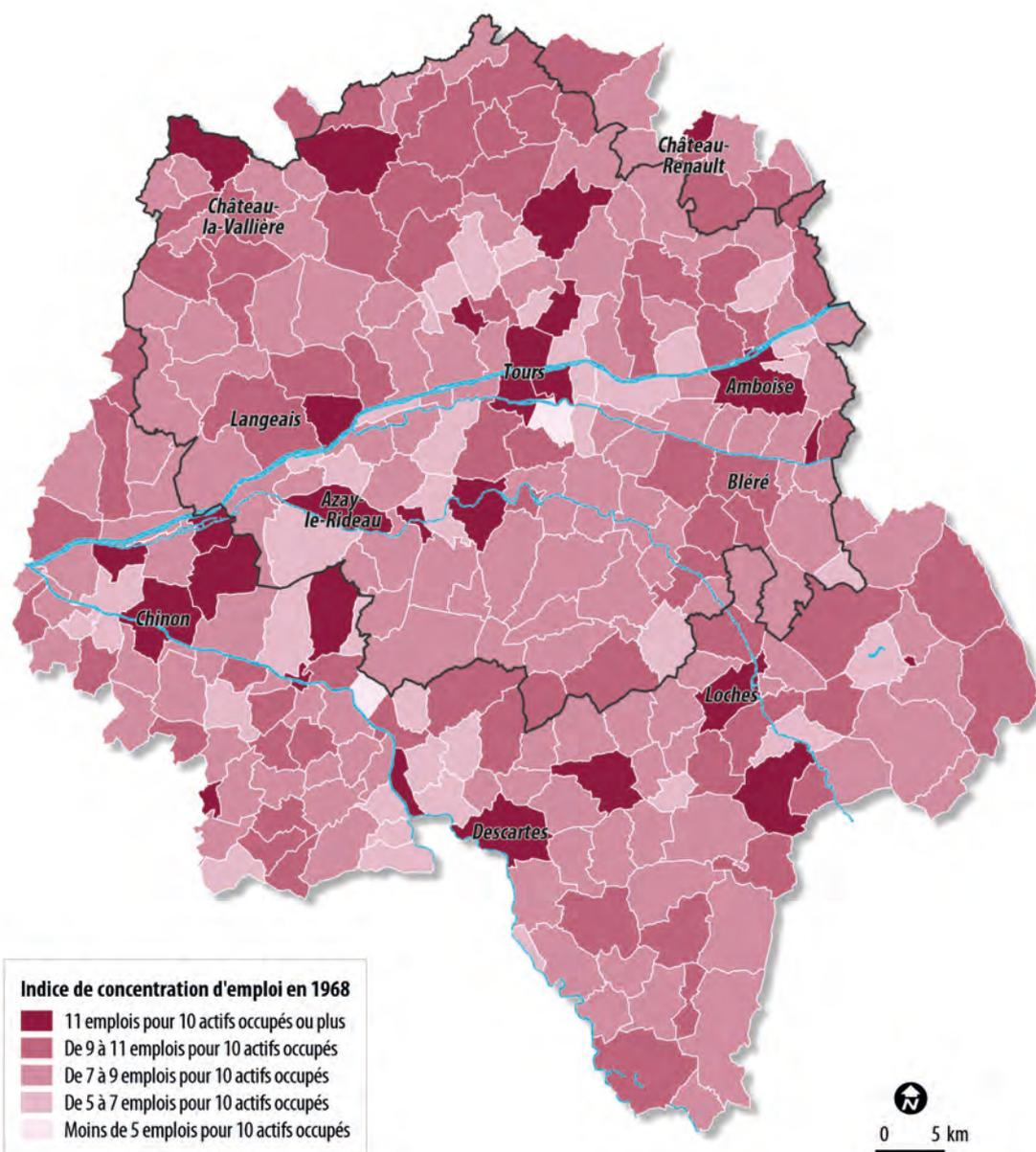
Une concentration de la fonction économique

Cette première série de cartes mobilise l'**Indice de Concentration d'Emploi (ICE)** afin d'apprécier les fonctions principales des communes. Celui-ci **met en parallèle le nombre d'emplois d'un territoire avec le nombre de travailleurs qui y résident**. S'il est supérieur à 10 emplois pour 10 actifs occupés, le territoire constitue un pôle d'emplois qui offre plus de postes qu'il n'y a d'actifs occupés qui y vivent. À l'inverse, un ICE inférieur à 5 emplois pour 10 actifs occupés sera synonyme d'un espace à vocation majoritairement résidentielle.

On considère qu'entre ces deux situations, un territoire présentant un ICE compris entre 7 et 9 emplois pour 10 actifs occupés a une vocation mixte.

À l'échelle de l'Indre-et-Loire, il y a équilibre entre nombre d'emplois et nombre d'actifs occupés. En 2014, l'ICE est de 98 emplois pour 100 actifs occupés. Il était de 100 pour 100 en 1968.

1968 : 3 communes avec un ICE inférieur à 5 emplois pour 10 actifs occupés



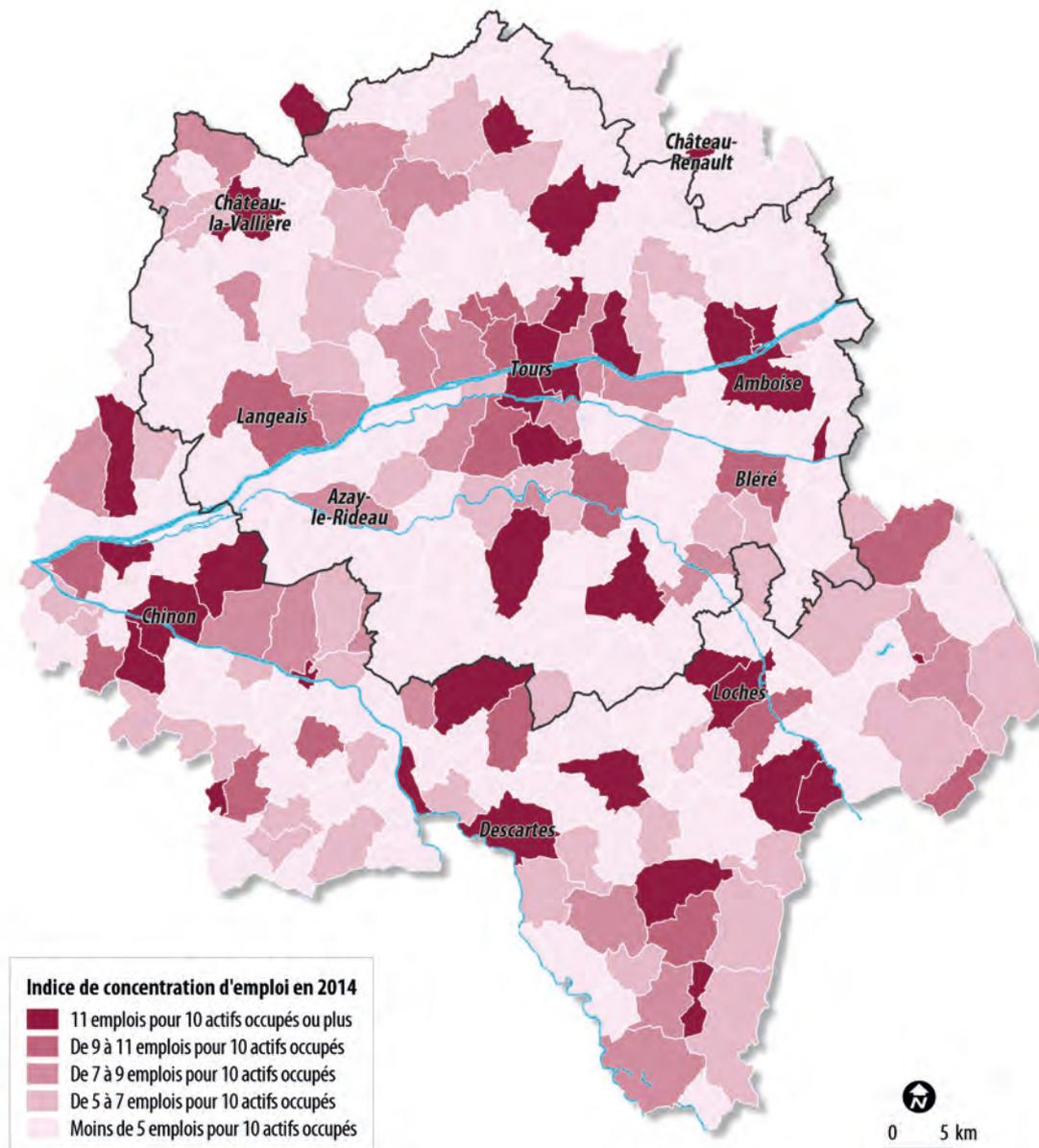
Entre 1968 et 2014, l'indice de concentration d'emploi connaît des évolutions différentes selon les territoires.

Il augmente à Tours et dans les autres villes du cœur métropolitain ; ces pôles économiques se renforcent. Dans les autres communes de l'aire urbaine de Tours, ce ratio diminue constamment. Cet espace, autrefois constitué de nombreux pôles d'emplois (ICE = 0,9 en 1968), évolue vers un territoire davantage résidentiel (ICE < 0,7 en 2014). Cette tendance est à mettre en parallèle avec le phénomène de périurbanisation de la population. Les autres communes du département, économiquement plus "autonomes" vis-à-vis de l'aire urbaine de Tours, connaissent une légère baisse de leur ICE. Toutefois, l'équilibre global entre emplois et actifs

occupés s'y maintient (passage de 96 à 93 emplois pour 100 actifs occupés entre 1968 et 2014).

D'une manière générale, **les quarante-cinq dernières années ont été l'occasion de concentrer la vocation économique dans quelques territoires et "d'étendre" largement la vocation résidentielle.** En 2014, 50 communes présentent un ICE supérieur ou égal à 9 emplois pour 10 actifs occupés, soit deux fois moins qu'en 1968. À l'inverse, il existe aujourd'hui plus de 150 communes avec un ICE inférieur à 5 emplois pour 10 actifs occupés quand elles étaient seulement 3 dans cette situation en 1968.

2014 : 156 communes avec un ICE inférieur à 5 emplois pour 10 actifs occupés



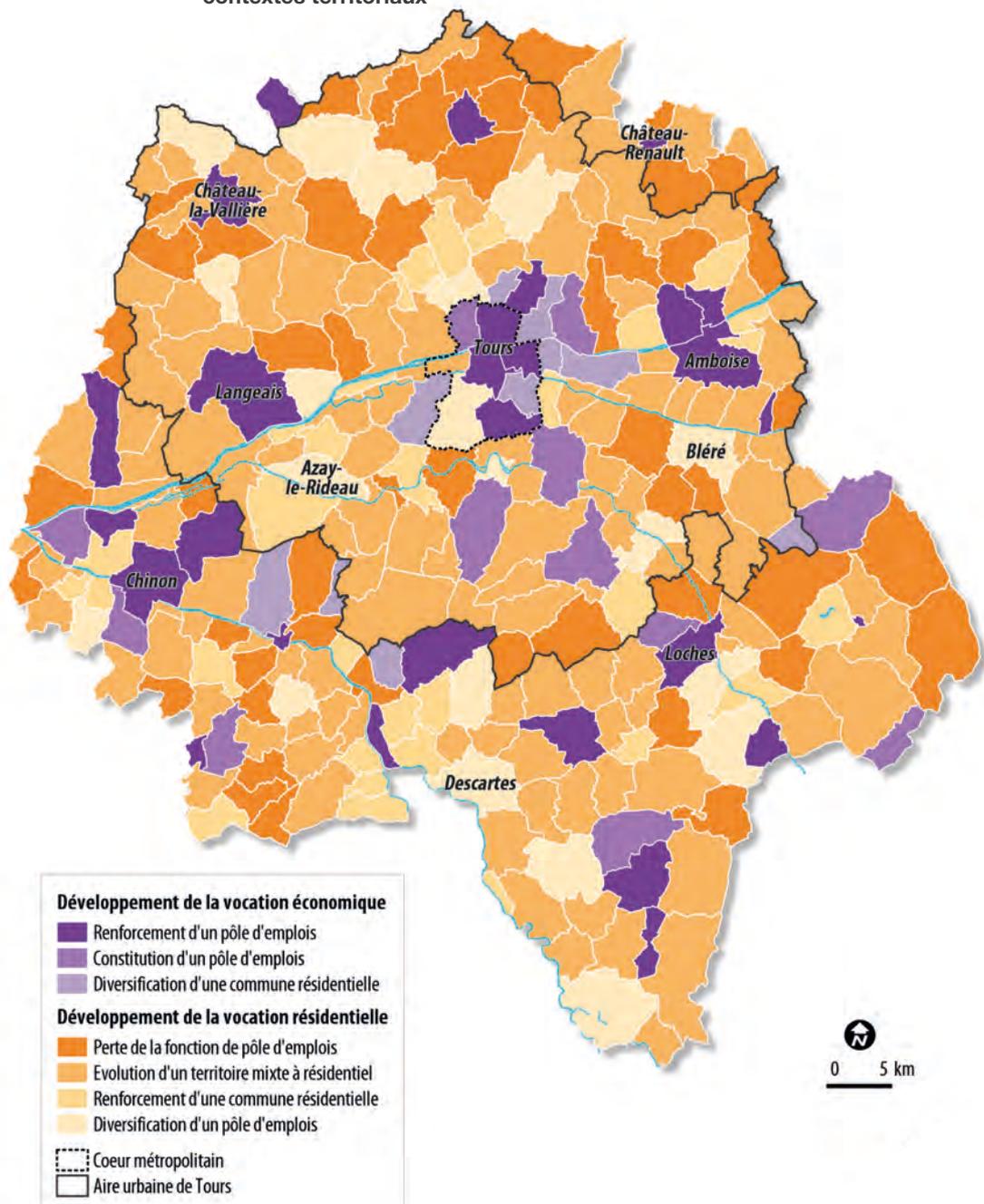
VOCATION DES TERRITOIRES

Une généralisation de la vocation résidentielle

Au cours des quarante-cinq dernières années, moins de deux communes sur dix voient leur indice de concentration d'emploi progresser. Ces vingt-sept communes enregistrent un développement de leur vocation économique. Plus de la moitié d'entre elles étaient déjà des pôles d'emplois en 1968 ; ils se confortent. Pour les autres, il s'agit essentiellement de communes voisines du cœur métropolitain, plus particulièrement situées dans le quart Nord-Est.

En parallèle, **la majorité des communes voit leur vocation résidentielle s'accroître**. Ici, les situations sont très diverses. L'accentuation d'une situation déjà existante concerne plus de la moitié des communes. L'évolution d'un pôle d'emplois vers un territoire à dominante résidentielle touche, quant à elle, un quart des communes. Il s'agit essentiellement de petits pôles d'emplois ; près de 80% compte moins de 250 emplois. Ils se situent pour moitié au sein de l'aire urbaine de Tours, notamment au Nord, et pour moitié en dehors, notamment dans le Richelais et à l'Est du Lochois.

Un fort développement de la vocation résidentielle, dans différents contextes territoriaux





VOCATION DES TERRITOIRES

Un fort développement des activités tournées vers le territoire, ses habitants et ses usagers

Cette deuxième série de cartes s'intéresse à la typologie des emplois au travers de la notion de sphère économique. **L'analyse classe les emplois en deux catégories**, selon qu'ils relèvent de :

- **la sphère présenteielle**. Elle représente "les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans"² le territoire, qu'il s'agisse d'habitants ou de touristes.
- **la sphère productive**. Elle concerne, quant à elle,

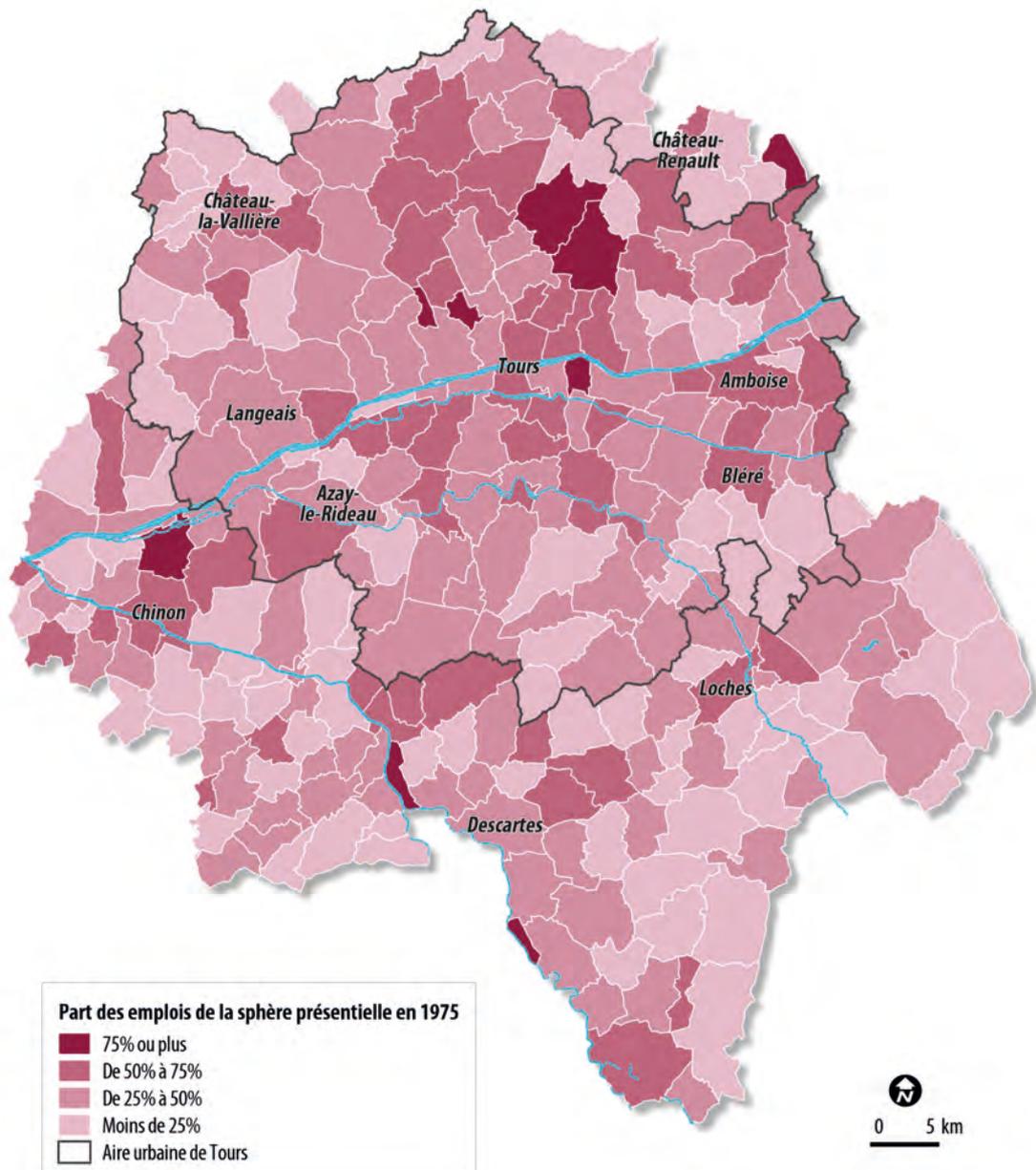
les "activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère"³.

Cette partition des emplois en deux permet d'apprécier le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux, en distinguant ce qui est principalement consommé sur place de ce qui est essentiellement exporté.

² - Source : Institut National de la Statistique et des Études Économiques : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1886>.

³ - Idem.

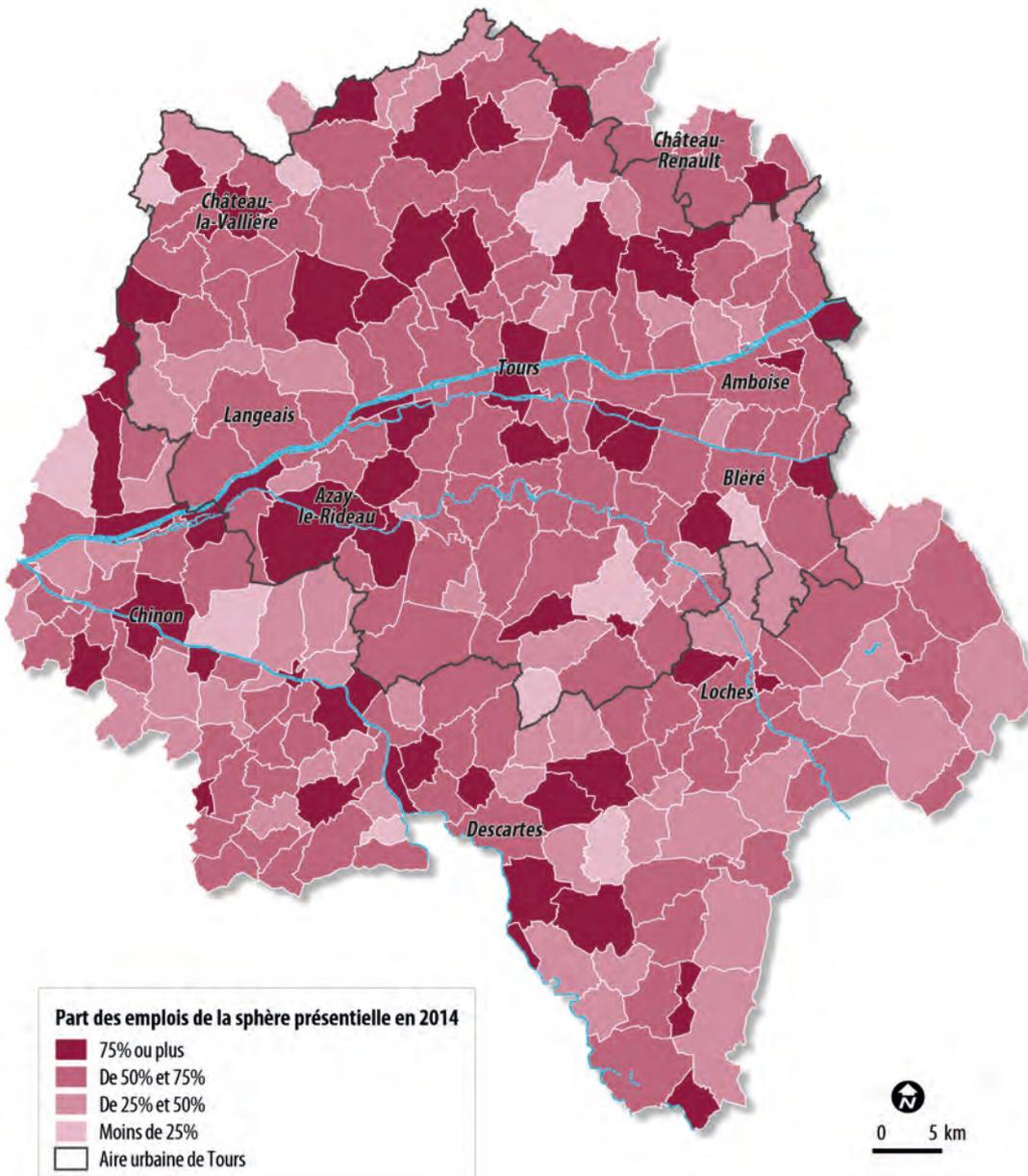
1975 : les emplois relevant de la sphère présenteielle sont majoritaires dans 70 communes



Les emplois de la sphère présentielle ont toujours représenté la majorité des postes. Les quarante dernières années se caractérisent par un développement important de ce domaine économique. **La part des emplois orientés vers le territoire, ses habitants et ses usagers est passée de 54% en 1975 à 67% en 2014. L'Indre-et-Loire s'inscrit dans une dynamique nationale : la sphère présentielle représente aujourd'hui 66% des postes de France métropolitaine, soit 14 points de plus qu'il y a quarante ans.**

La croissance démographique, la tertiarisation de l'économie avec notamment la progression des emplois publics (santé, action sociale, administration, etc.) et des stratégies de développement économique portées sur le tourisme contribuent à expliquer cette tendance.

2014 : les emplois relevant de la sphère présentielle sont majoritaires dans 200 communes



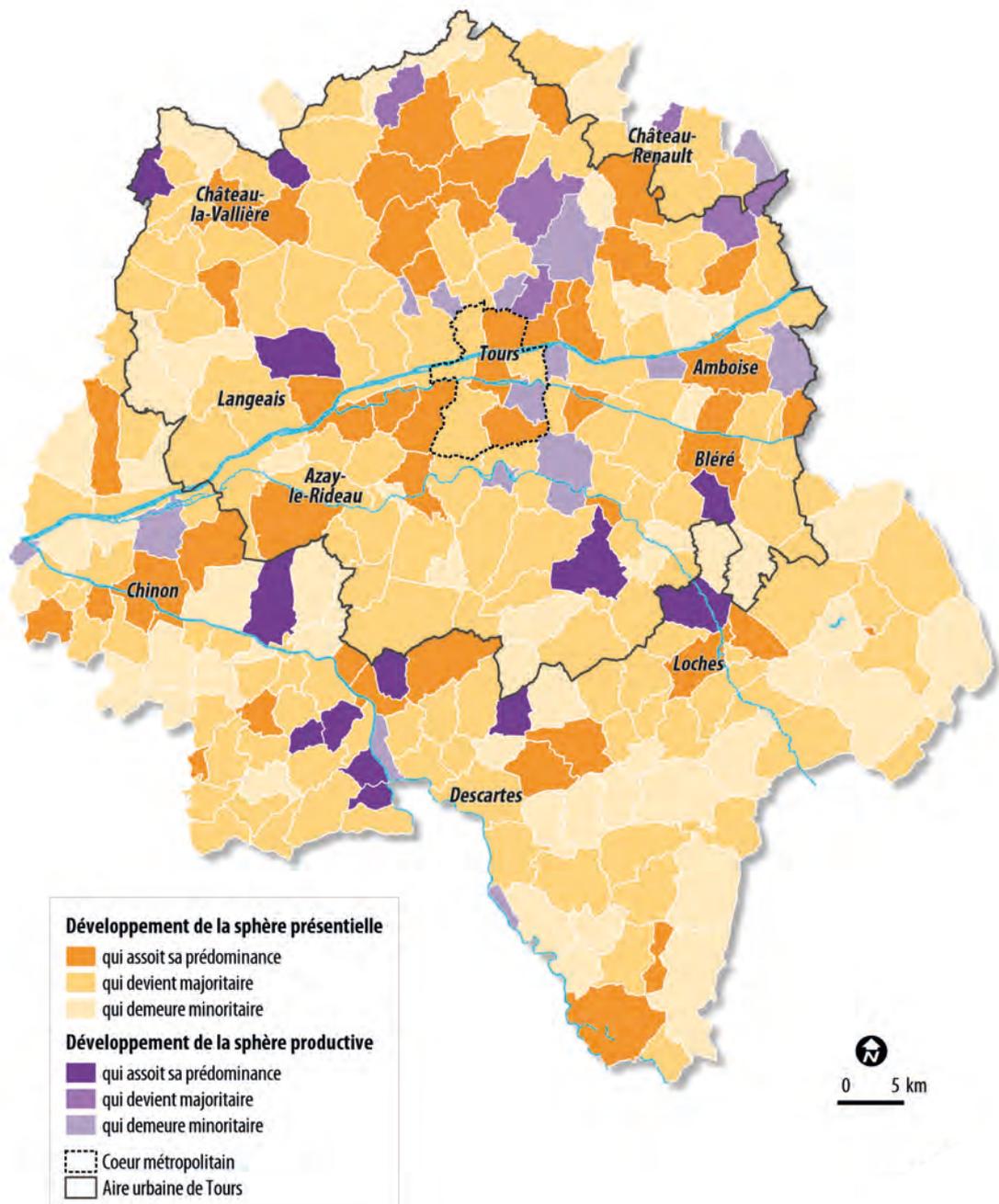
VOCATION DES TERRITOIRES

La prépondérance de la sphère présentielle concerne désormais tous les types de territoires. En 1975, cette dernière était majoritaire dans 70 communes d'Indre-et-Loire. Il s'agissait essentiellement de petits pôles d'emplois : 62 comptaient moins de 1.500 postes dont 45 moins de 500. En 2014, les emplois tournés vers le territoire représentent plus de la moitié des postes dans 201 communes. Parmi celles où la part de la sphère présentielle devient majoritaire, se trouvent aussi bien des pôles d'emplois principaux (9 comptent au moins 1.500 postes), de taille intermédiaire (9 proposent entre 500 et 1.500 postes) ou petite (121 comptent moins de

500 postes). Ces communes se situent dans le cœur métropolitain (4), ailleurs dans l'aire urbaine de Tours (71) ou dans le reste du département (64).

Seules 35 communes échappent à la généralisation de la sphère présentielle et voient les emplois productifs tournés vers l'extérieur se développer. Les postes relevant de cette catégorie ne sont majoritaires que dans 19 de ces communes. Il s'agit essentiellement de petits pôles d'emploi ; la très grande majorité des communes accueille moins de 500 postes.

Une évolution massive des activités vers la sphère présentielle





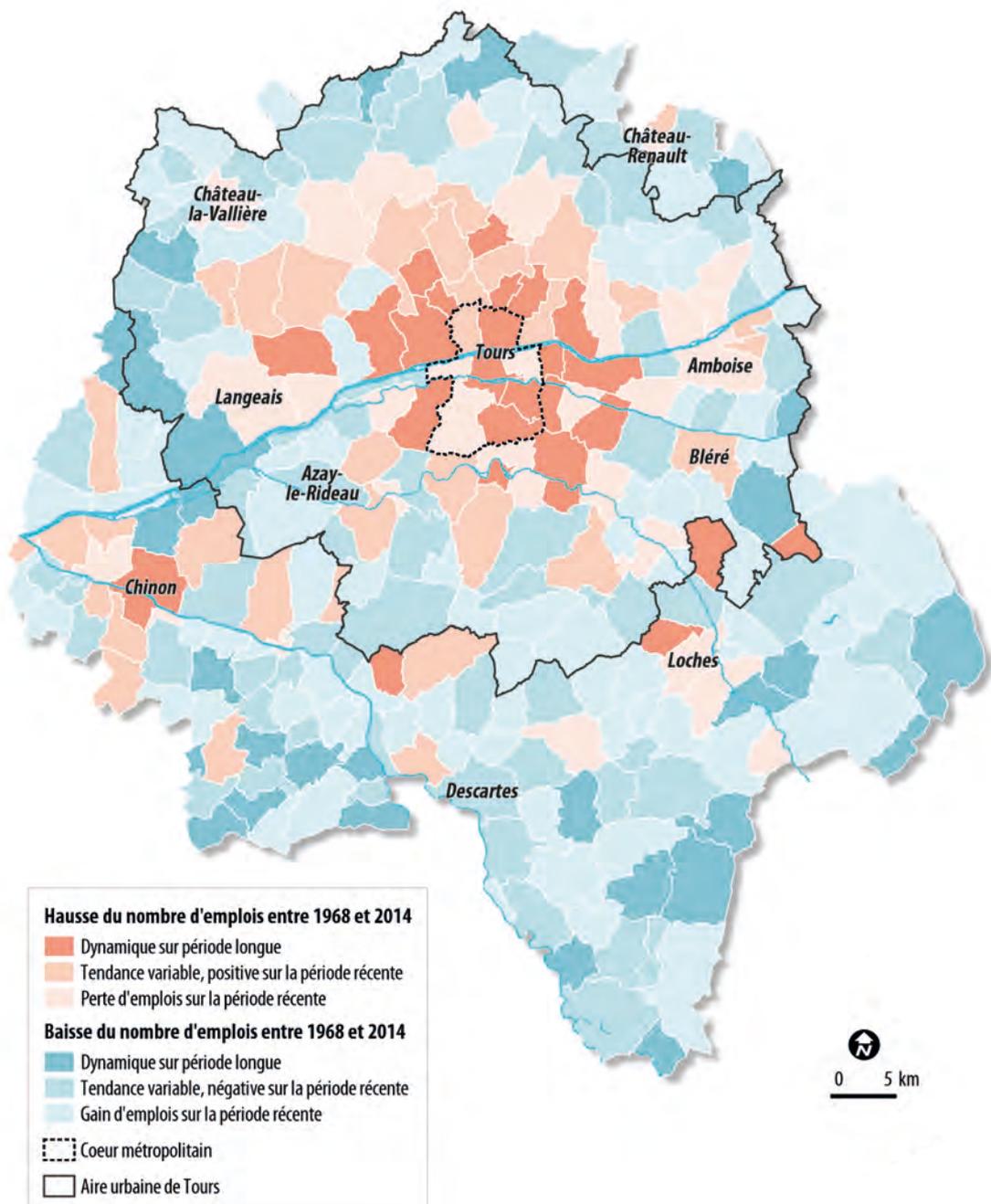
ADÉQUATION ENTRE EMPLOIS ET ACTIFS OCCUPÉS

Une dissociation grandissante entre dynamiques économiques et résidentielles

L'Indre-et-Loire compte aujourd'hui plus de 243.600 emplois, soit 68.300 de plus qu'il y a 45 ans. **L'augmentation des effectifs a été plus particulièrement significative dans les villes du cœur métropolitain (+ 1,6% par an) et dans les autres communes de l'aire urbaine de Tours situées à son pourtour.** La proximité de Tours, l'accès aux voies de communication rapides, la disponibilité et le coût du foncier et de l'immobilier d'activité comptent parmi les

facteurs qui ont facilité le développement économique de ces espaces. Par ailleurs, les bassins d'Amboise, Chinon et Loches ainsi que les centralités secondaires du département (exemples : Bourgueil, Château-Renault, Château-la-Vallière, etc.) connaissent une évolution positive de l'emploi, dans un contexte territorial non favorable de part et d'autre des franges de l'aire urbaine de Tours.

Une évolution des emplois plus favorable dans l'agglomération tourangelle ces 45 dernières années



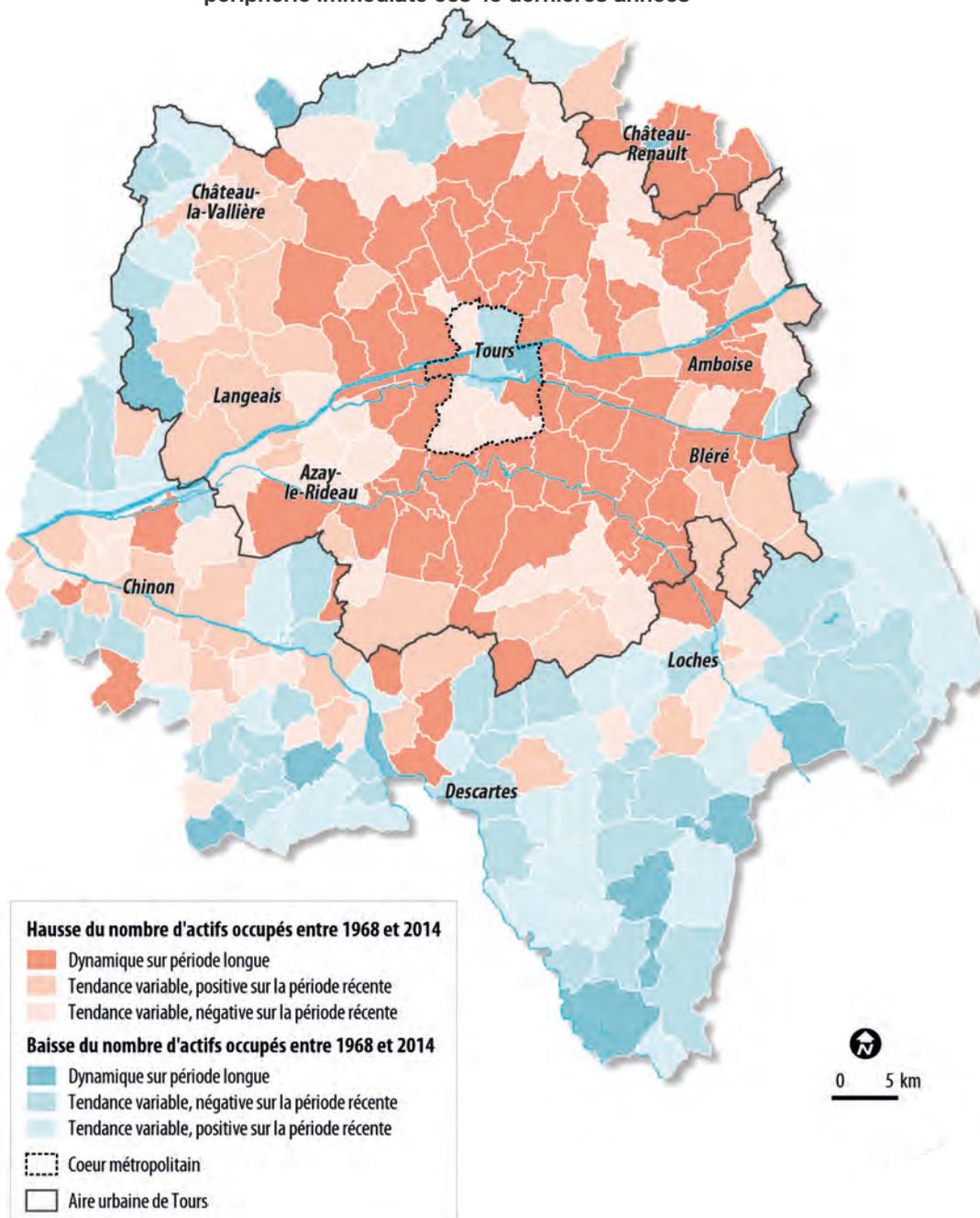
En parallèle de ces 243.600 emplois, l'Indre-et-Loire accueille 249.600 actifs occupés. **L'évolution de cette population de travailleurs présente des similitudes avec celle du nombre de postes.** Deux traits communs majeurs peuvent être notés : le rythme d'évolution sur temps long est semblable (+ 0,7% et + 0,8% par an entre 1968 et 2014) et les décennies 1970 et 2000 constituent les périodes de progression les plus significatives.

La localisation de cette dynamique représente le principal point de divergence entre évolution des emplois et des actifs occupés. En effet, le cœur métropolitain connaît des tendances très contrastées d'une ville à l'autre. Tours et Saint-Pierre-des-Corps voient leur nombre d'actifs occupés diminuer, quand il progresse fortement à La Riche et Chambray-lès-Tours

et qu'il augmente légèrement dans les trois autres communes concernées. L'offre foncière et immobilière à vocation résidentielle, la desserte et le niveau d'équipement peuvent expliquer en partie l'appétence des actifs occupés pour certaines communes.

De plus, contrairement à ce qui a pu être observé pour les emplois, la population active occupée augmente dans la quasi-totalité du territoire de l'aire urbaine de Tours, et ce de manière beaucoup plus importante (+ 1,6% contre + 0,9% par an entre 1968 et 2014). Il y a donc un **décalage grandissant entre la localisation des emplois et celle des travailleurs.** Celui-ci augure a priori des déplacements domicile – travail de plus en plus longs.

Une progression des actifs occupés dans l'aire urbaine de Tours et dans sa périphérie immédiate ces 45 dernières années



ADÉQUATION ENTRE EMPLOIS ET ACTIFS OCCUPÉS

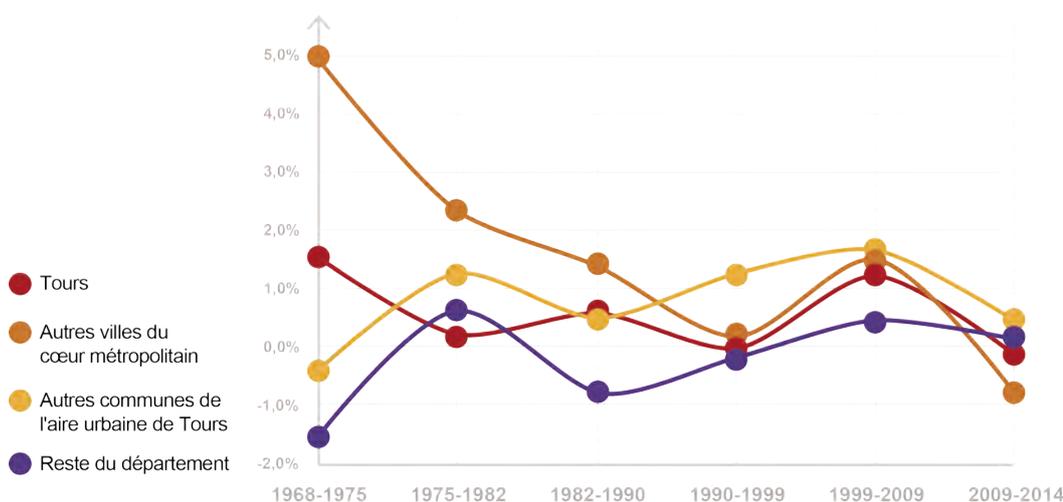
Au cours des 45 dernières années, la croissance économique a été la plus importante pendant les décennies 1970 et 2000, localement comme à l'échelle nationale. La France métropolitaine se distingue toutefois par une décennie 1970 moins "porteuse" qu'en Indre-et-Loire. Un secteur industriel moins dynamique participe des éléments d'explication (+ 5% d'emplois de ce type à l'échelle nationale contre + 23% localement, entre 1968 et 1975). D'une manière générale **sur temps long, le secteur tertiaire a été plus particulièrement créateur de postes**. La croissance économique des années 2000 tient également dans le développement des emplois du bâtiment et des travaux publics.

La période récente voit, quant à elle, le nombre d'emplois stagner, localement sous l'effet d'une baisse notable des effectifs du cœur métropolitain : - 2.300 emplois entre 2009 et 2014. Au cours de ces cinq années, le développement de l'activité se poursuit plus particulièrement dans les autres communes de l'aire urbaine de Tours.

Afin d'étudier l'adéquation entre emplois et actifs occupés, l'approche quantitative du volume de l'offre et de la demande ne suffit pas. La concordance se joue également en termes de secteurs d'activité, de compétences, d'envies, etc. La mise en parallèle des catégories socio-professionnelles des emplois et des actifs occupés permet une première approche qualitative de leur degré d'articulation.

Le cœur métropolitain, notamment Tours, présente un excédent d'emplois par rapport aux actifs occupés résidants, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle. L'écart est notamment significatif pour les professions intermédiaires (enseignant, professionnel de santé, travailleur social, etc.). En 2014, le cœur métropolitain propose 15 emplois de cette catégorie pour 10 actifs occupant ce type de poste. À l'inverse, **les autres communes de l'aire urbaine de Tours affichent un déficit d'emplois, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle concernée. Le décalage est le plus élevé pour les cadres et professions intellectuelles supérieures.** Cet espace accueille deux fois plus de travailleurs relevant de cette catégorie que d'emplois de ce type.

Taux de croissance annuel de l'emploi depuis 1968



Sources : INSEE, RP1968 à RP2014 exploitations complémentaires - lieu de travail

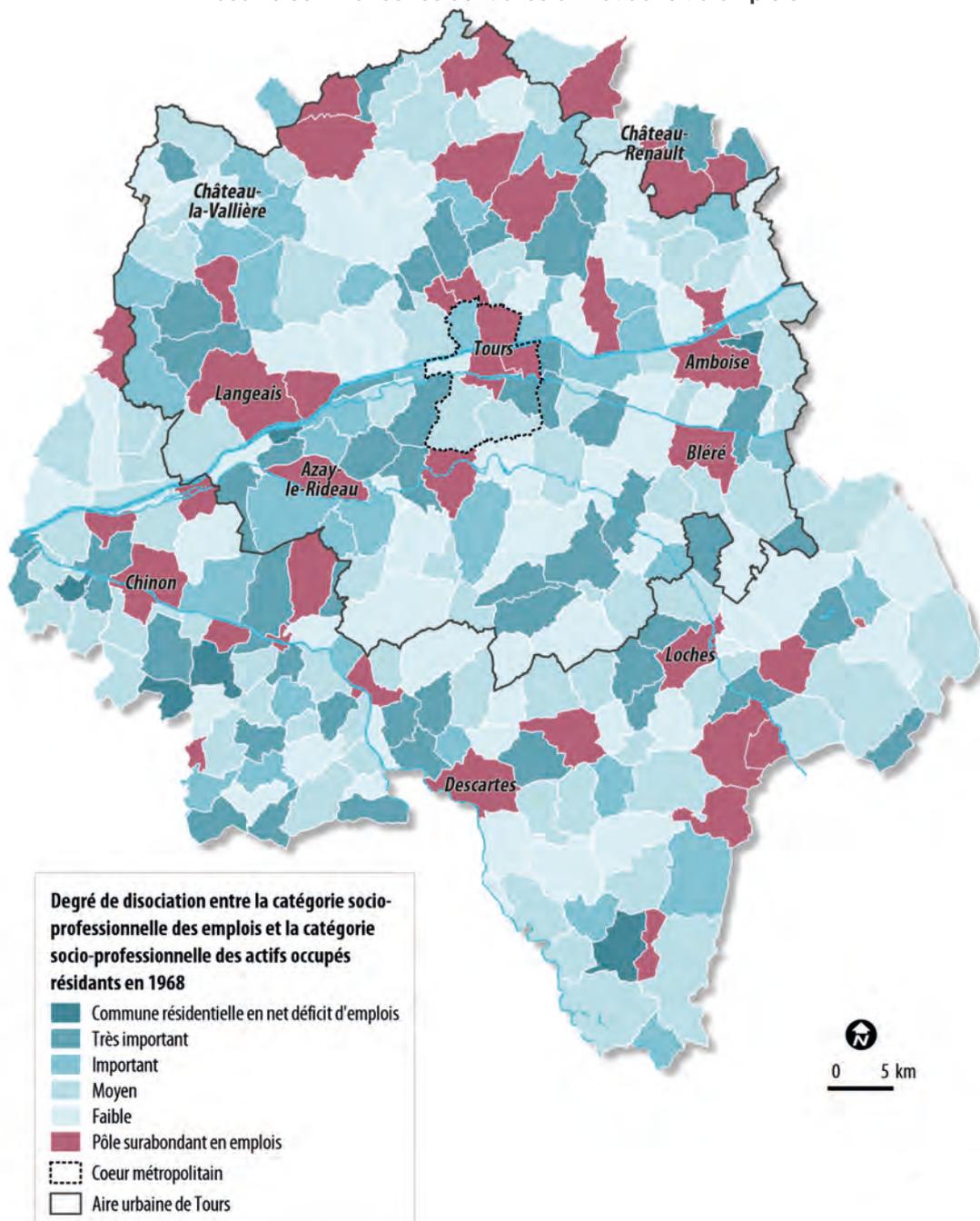


ADÉQUATION ENTRE EMPLOIS ET ACTIFS OCCUPÉS

Les cartes ci-après permettent de préciser spatialement cette approche par catégorie socio-professionnelle à l'échelle communale et son évolution dans le temps. L'analyse des indices de concentration d'emplois (ICE) pour chacune des six typologies concernées conduit à identifier l'intensité de l'écart potentiel entre offre et demande. Ce degré de dissociation entre le profil des emplois et celui des actifs occupés s'étale sur une échelle à six classes. Les pôles surabondants en emplois représentent les communes où il est a

priori plus facile pour les actifs occupés résidents de travailler sur place ; l'ICE y est supérieur à 9 emplois pour 10 actifs occupés pour au moins cinq des six catégories socio-professionnelles étudiées. À l'inverse, les communes résidentielles en net déficit d'emplois ont peu de chance de satisfaire les actifs occupés qui vivent sur leur territoire. Entre les deux, le degré de dissociation est d'autant plus élevé que le nombre de catégories socio-professionnelles où l'ICE est proche de 9 emplois pour 10 actifs occupés est faible.

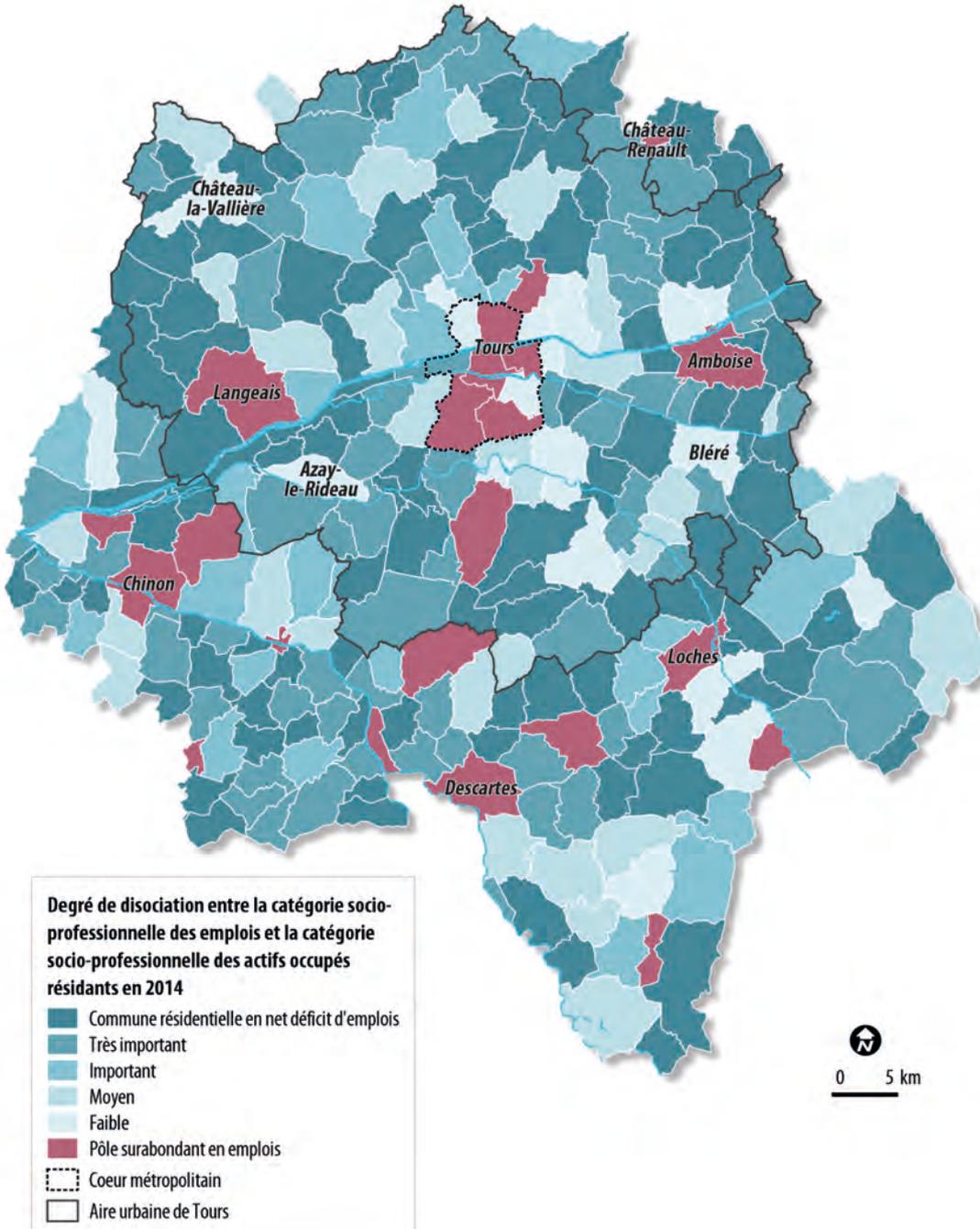
1968 : 6 communes résidentielles en net déficit d'emplois



Au cours des quarante-cinq dernières années, l'écart entre le profil des emplois et celui des actifs occupés à l'échelle communale tend à fortement augmenter. Quand une quarantaine de communes étaient considérées comme des pôles surabondants en emplois en 1968, elles ne sont plus que vingt-et-une dans cette situation en 2014. Surtout, le nombre de communes résidentielles en net déficit d'emplois passe de 6 à 109 sur la même période.

Au final, **le degré de dissociation augmente dans 70% des communes du département.** Il reste stable dans une cinquantaine d'autres. **L'écart se creuse plus particulièrement au sein de l'aire urbaine de Tours en dehors du cœur métropolitain, illustration de la spécialisation résidentielle de cet espace.** Ce décalage grandissant laisse penser que les déplacements domicile - travail s'allongent.

2014 : 109 communes résidentielles en net déficit d'emplois



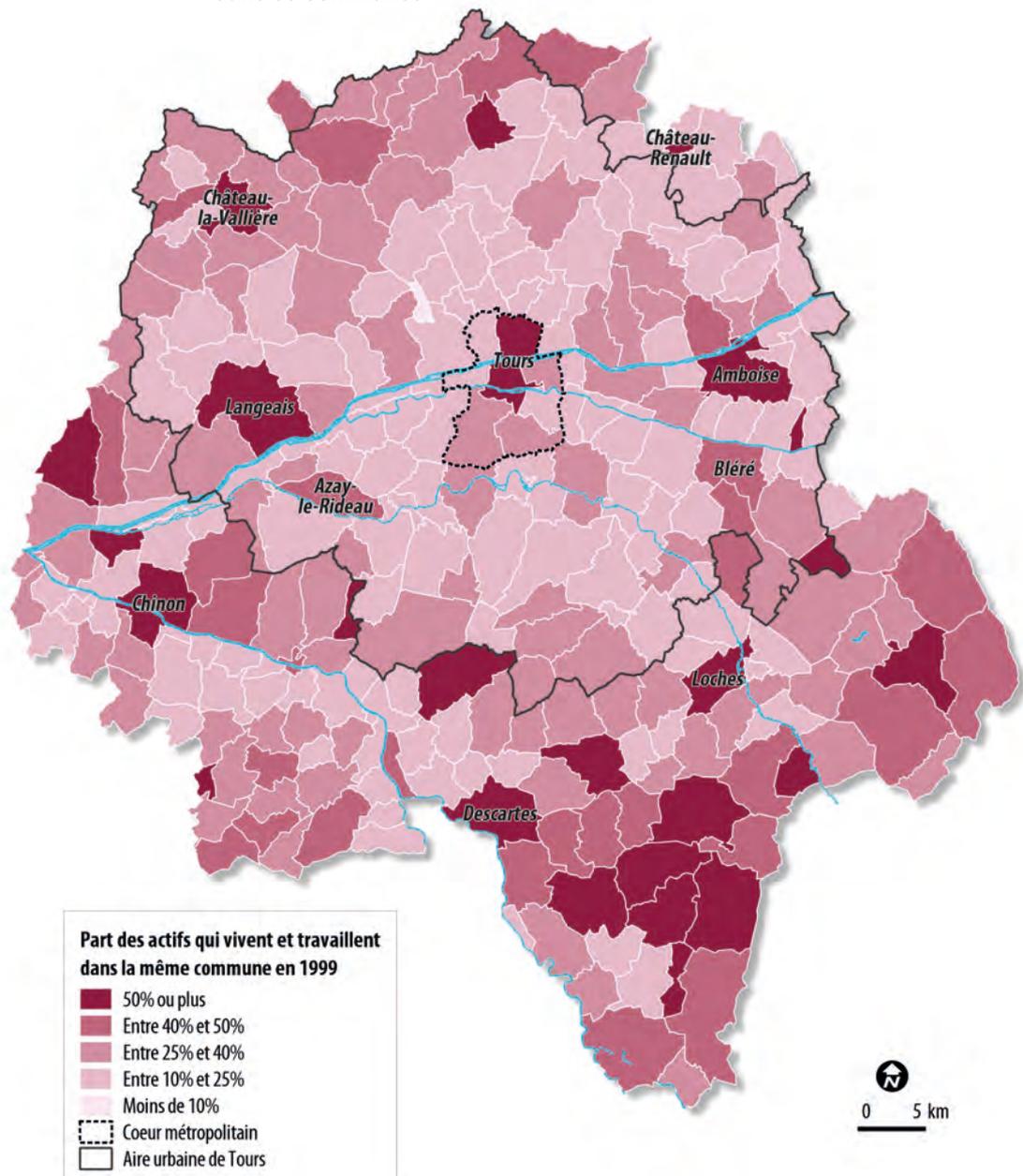
ADÉQUATION ENTRE EMPLOIS ET ACTIFS OCCUPÉS

Un éloignement des lieux de résidence et d'emplois

En 2014, un tiers des 247.700 actifs occupés qui vivent en Indre-et-Loire travaillent dans leur commune de résidence. Cette proportion a baissé de 5 points au cours des quinze dernières années. Plus particulièrement, le nombre de communes où au moins 40% des actifs occupés travaillent sur place a été divisé par deux entre 1999 et 2014. Elles ne représentent plus aujourd'hui qu'environ 10% des communes d'Indre-et-Loire. Il s'agit

de Tours, quelques centralités secondaires comme Château-Renault, Chinon ou Loches et des petites communes de la corne Sud du département. À l'inverse, l'effectif des communes où au moins 75% des actifs occupés résidents vont travailler ailleurs a progressé d'une quarantaine d'unités. Ces territoires fortement exportateurs de travailleurs sont essentiellement des communes périurbaines de l'aire urbaine de Tours.

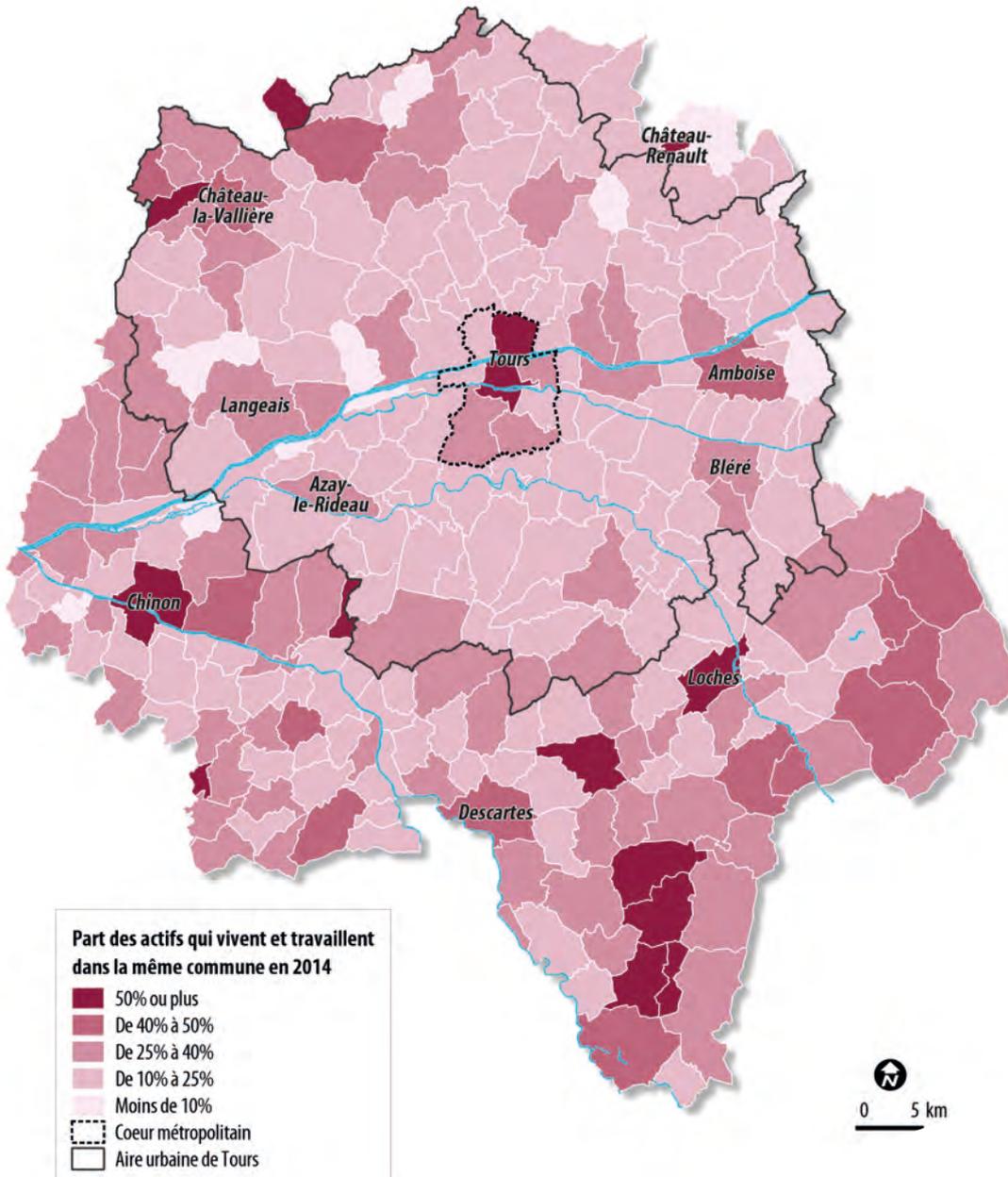
1999 : au moins 40% des actifs occupés vivent et travaillent au même endroit dans 56 communes



Au final, **la part des actifs occupés qui vivent et travaillent au même endroit a diminué dans 208 des 274 communes du département.** Cette tendance affecte indifféremment la quasi-totalité de l'Indre-et-Loire, quelle que soit la taille ou la localisation des communes. Tours, d'autres villes du cœur métropolitain, des centralités secondaires comme de très petites communes sont

concernées. Seuls des secteurs situés au pourtour du cœur métropolitain (notamment au Nord - Nord-Ouest) et de certaines centralités (Amboise, Château-la-Vallière, Sud d'Azay-le-Rideau, Sud de Sainte-Maure-de-Touraine) voient leur capacité à retenir leurs actifs sur leur territoire progresser.

2014 : au moins 40% des actifs occupés vivent et travaillent au même endroit dans 29 communes



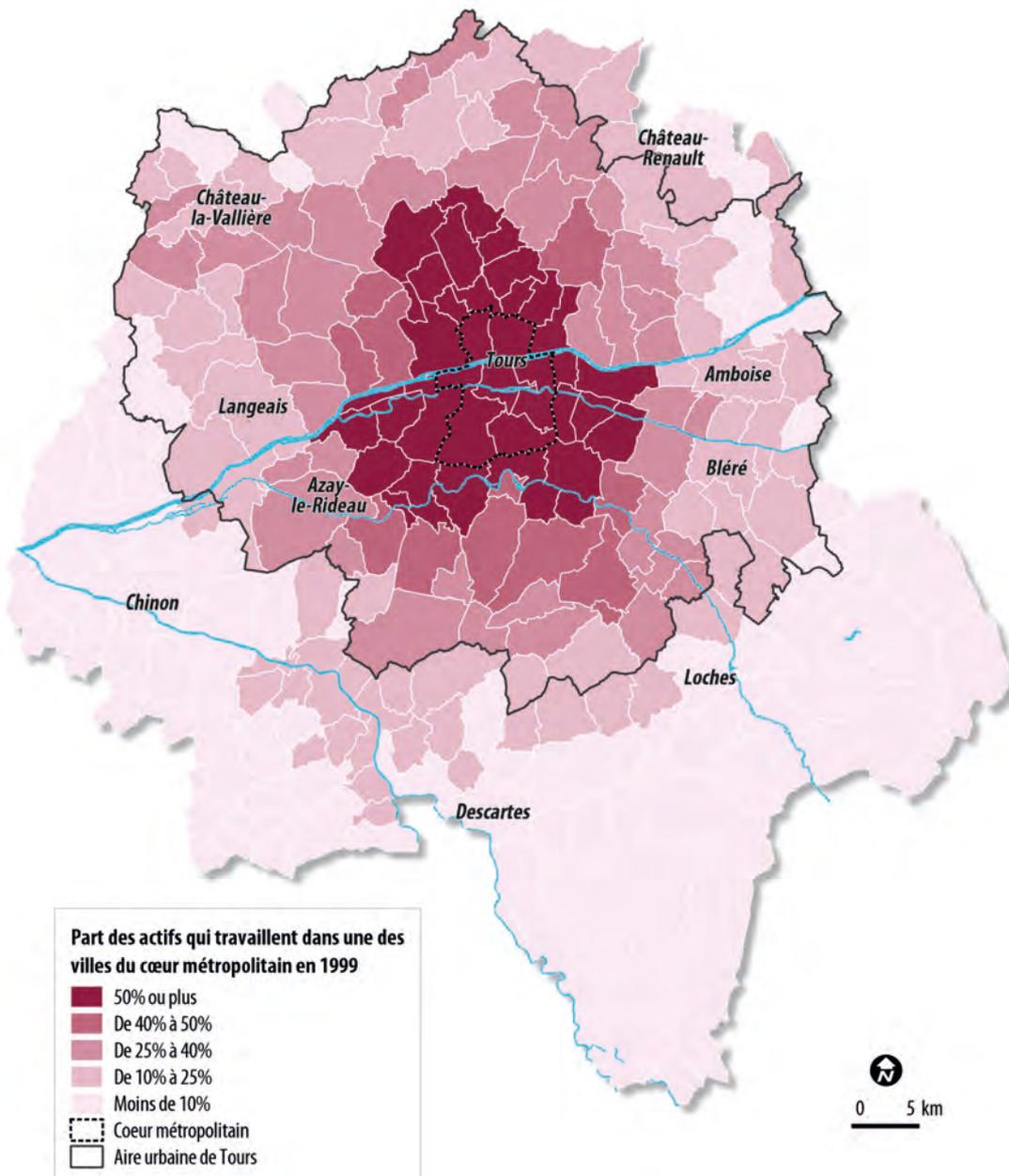
ADÉQUATION ENTRE EMPLOIS ET ACTIFS OCCUPÉS

Un cœur métropolitain qui accroît son influence sur les communes éloignées mais est moins attractif en proximité

Ainsi, **les deux tiers des actifs d'Indre-et-Loire qui ont un emploi changent de commune pour travailler**. Le cœur métropolitain, avec 53% des emplois départementaux, constitue la principale destination de ces navetteurs. 65 communes envoient au moins 40% de leurs actifs occupés résidents sur ce territoire.

Les taux les plus importants sont observés au sein même du cœur métropolitain ; près de 80% des actifs occupés qui y résident y travaillent également. La proportion d'actifs qui exercent leur activité professionnelle sur ce territoire diminue ensuite à mesure qu'on s'en s'éloigne. En dehors de l'aire urbaine de Tours, seuls 10% des actifs occupés résidents viennent travailler dans le cœur métropolitain.

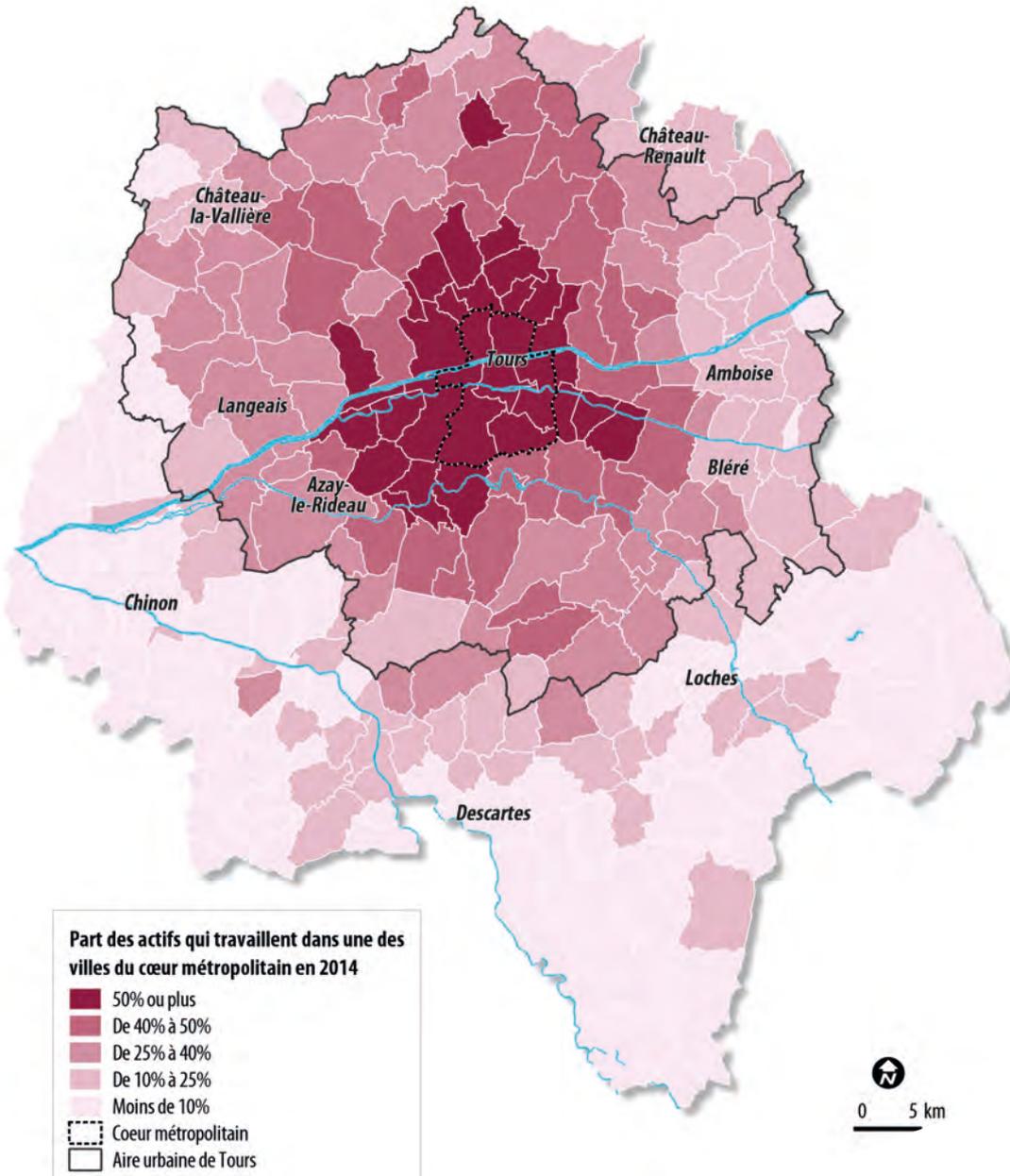
1999 : la moitié des actifs qui changent de commune pour travailler vont dans une des villes du cœur métropolitain



Au cours des quinze dernières années, **la proportion des actifs occupés qui travaillent dans le cœur métropolitain diminue dans la totalité des villes de ce territoire.** Leurs habitants vont donc davantage travailler en dehors de ce pôle d'emplois principal. Notamment, ils se déplacent plus qu'auparavant vers les autres départements ligériens de la région Centre - Val de Loire (Loir-et-Cher et Loiret), vers la région parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Essonne, Seine-Saint-Denis, etc.) et vers les autres départements limitrophes (Maine-et-Loire, Sarthe, etc.).

À l'inverse, **la proportion d'actifs occupés vivant en dehors du cœur métropolitain et s'y rendant pour exercer leur activité professionnelle a augmenté de trois points entre 1999 et 2014.** Plus particulièrement, ce ratio a progressé dans 183 communes. Seul le pourtour du cœur métropolitain (communes où plus de la moitié des actifs allaient travailler dans ce secteur en 1999) voit son niveau d'attraction vis-à-vis de ce pôle d'emplois diminuer (notamment au Nord et au Sud).

Un cœur métropolitain qui étend son influence en dehors de son périmètre



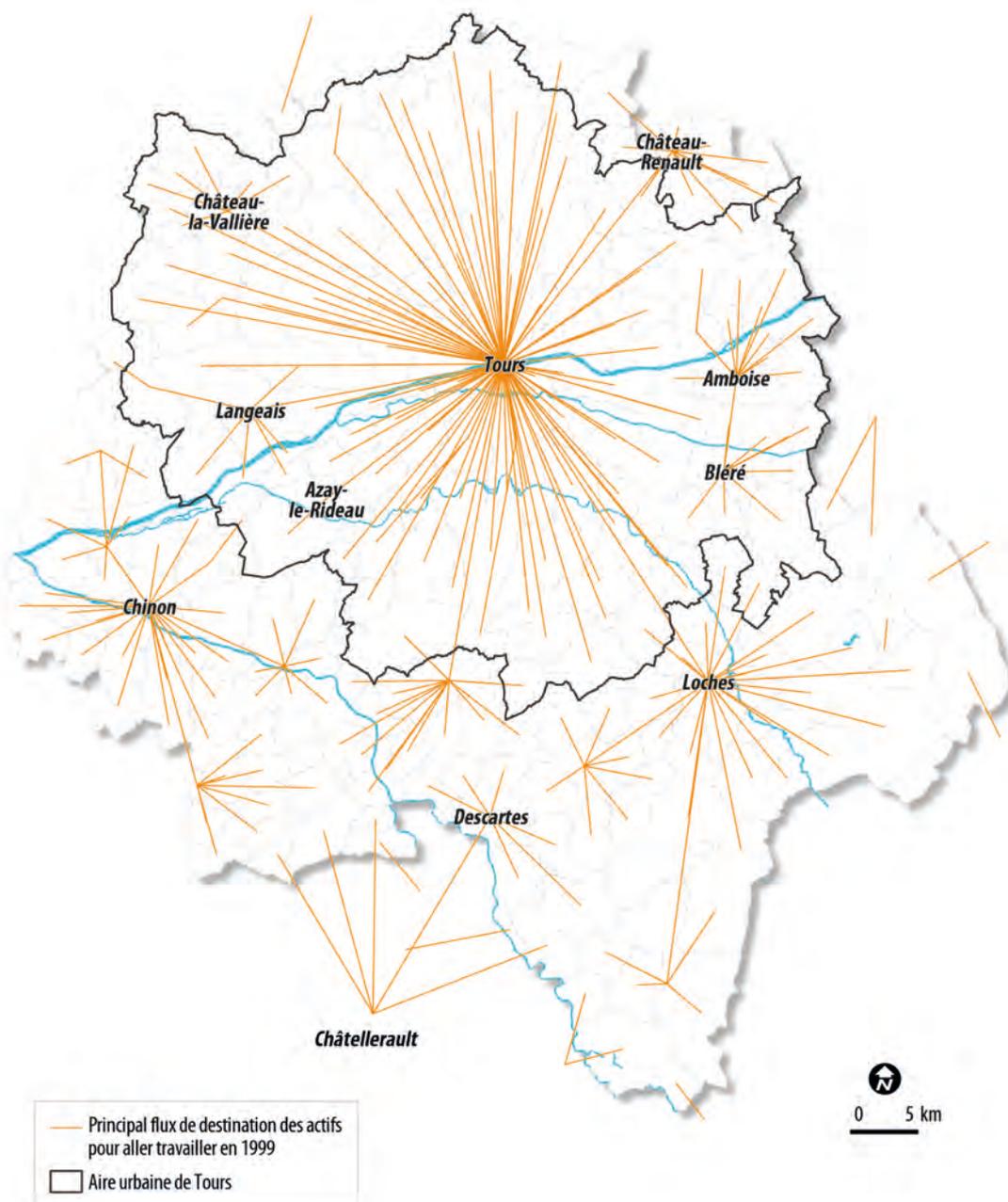
ADÉQUATION ENTRE EMPLOIS ET ACTIFS OCCUPÉS

Polarisation : une extension de l'aire d'influence de Tours

Afin d'approcher encore plus finement le phénomène de polarisation des emplois, on observe la destination première des actifs qui changent de commune pour travailler. Tours se place, de loin, en tête de liste. **La ville centre constitue le point d'arrivée principal pour 117 communes. Cette très forte attraction s'est renforcée au cours des quinze dernières années.**

L'effectif des communes envoyant majoritairement des actifs vers Tours a augmenté de 20 unités depuis 1999. L'aire d'influence de la ville centre augmente, au détriment des autres pôles d'emplois de l'aire urbaine, notamment à l'Ouest. Seul Amboise résiste et voit son aire d'influence progresser, notamment vers le Nord-Est du département.

1999 : 15 pôles d'emplois sont la destination principale de 5 communes ou plus



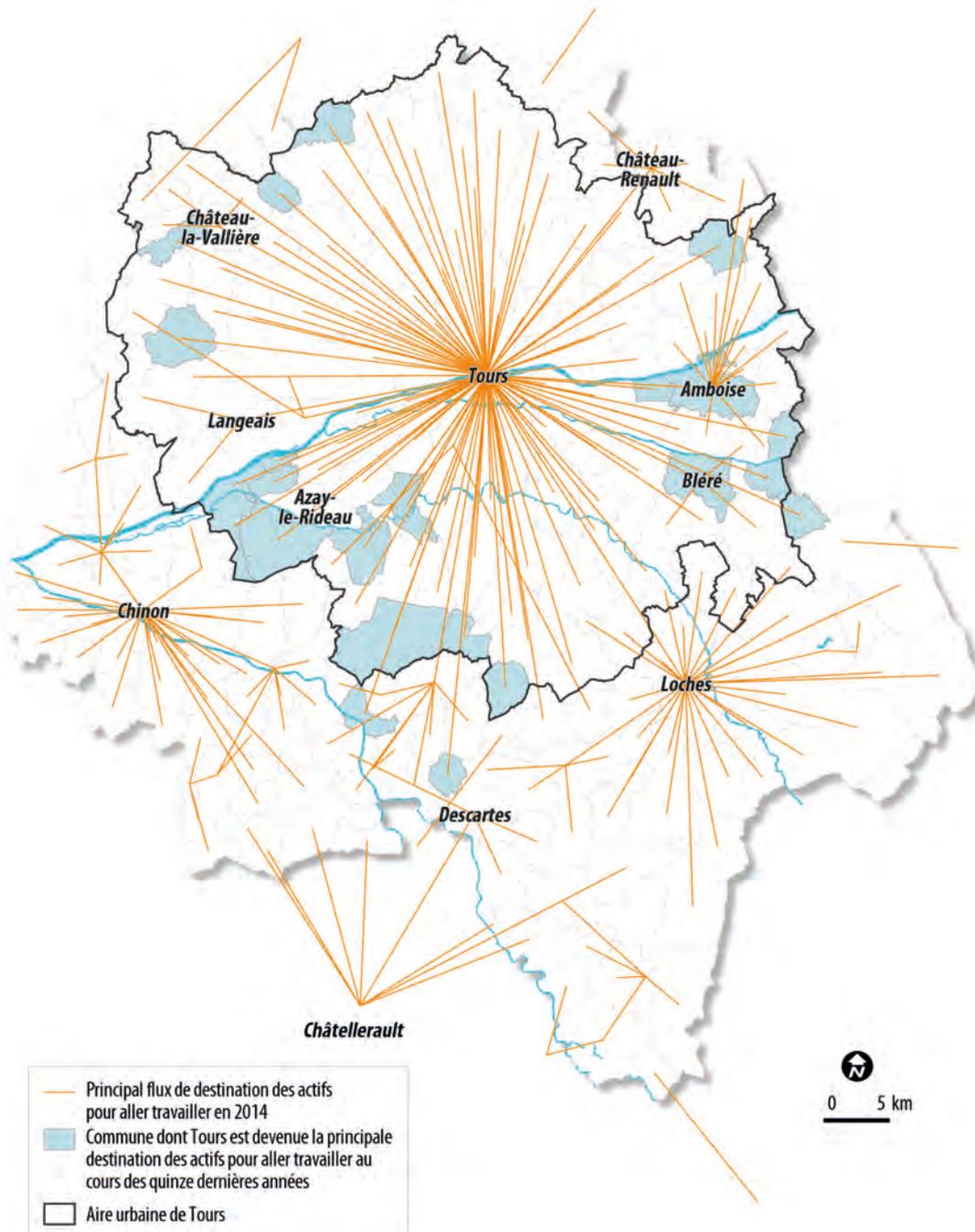
En dehors de l'aire urbaine de Tours, Chinon et Loches sont les deux pôles d'emplois à l'attraction la plus importante. Ils sont respectivement la première destination de 25 et de 31 communes. De plus, leur aire d'influence s'est étendue entre 1999 et 2014, de manière plus prononcée pour Loches (+ 7 communes).

exercent leur activité professionnelle dans un autre endroit que leur lieu de résidence. Loches s'érige au deuxième rang en exerçant une influence majeure sur 11% des communes. Chinon et Amboise sont respectivement la destination principale de 9% et de 5% des communes du département.

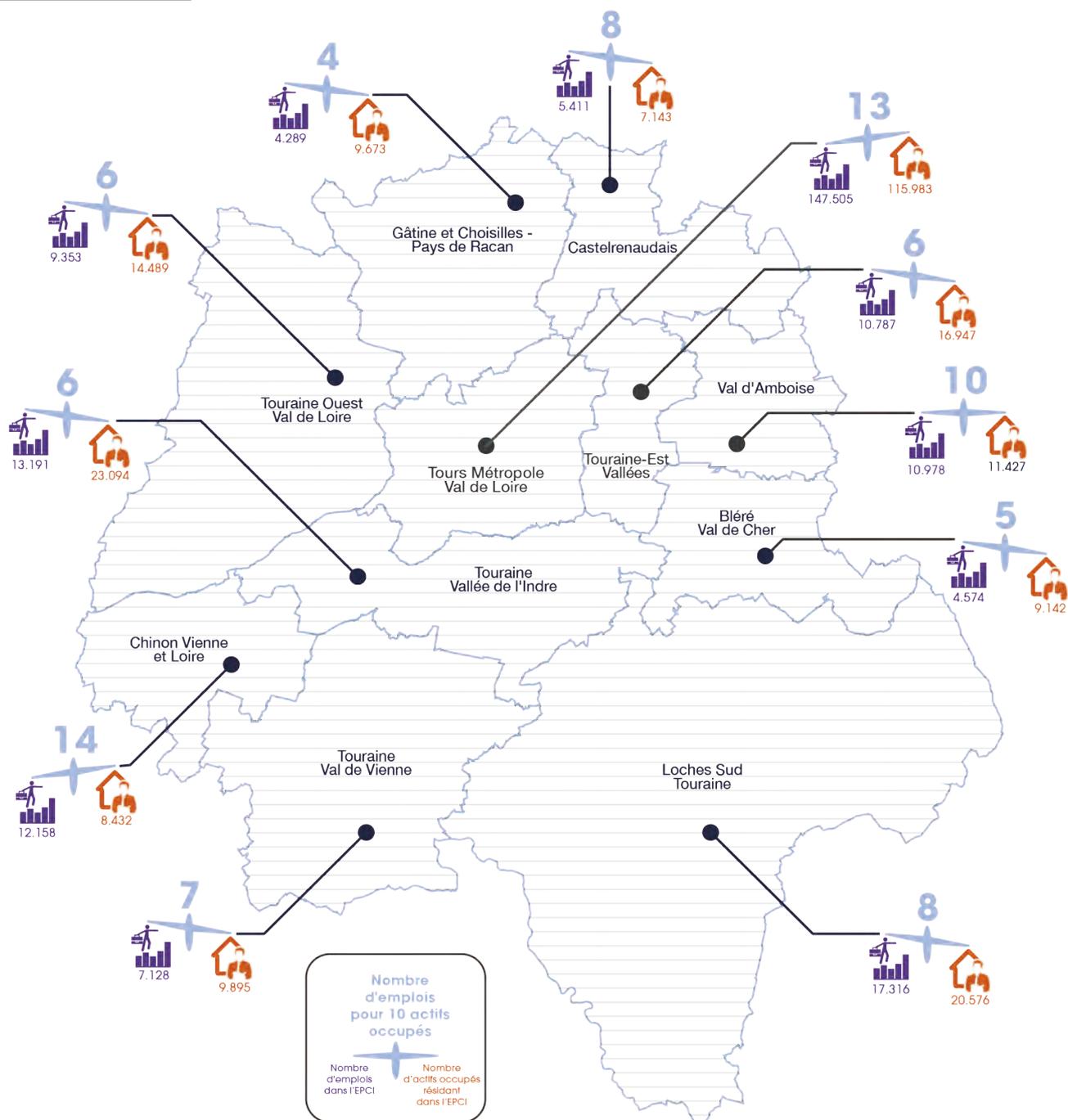
Au final, les pôles d'emplois les plus attractifs du département sont Tours, Loches, Chinon et Amboise. La ville-centre représente la principale destination de 43% des communes et de 26% des actifs occupés qui

À noter : Châtelleraut constitue la première destination en dehors du département. Son aire d'influence s'étend entre 1999 et 2014.

2014 : 9 pôles d'emplois sont la destination principale de 5 communes ou plus

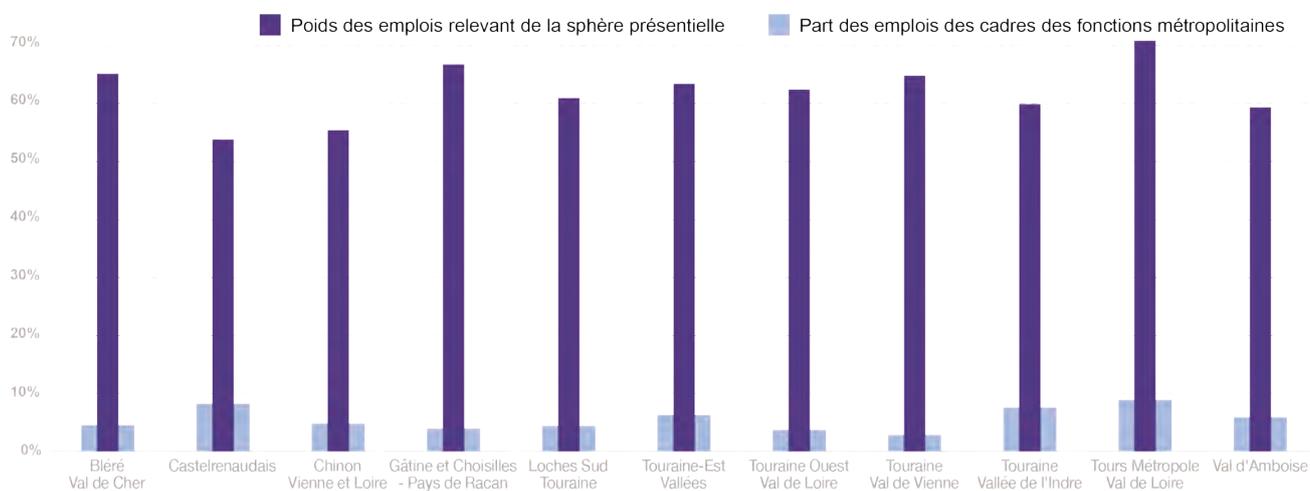
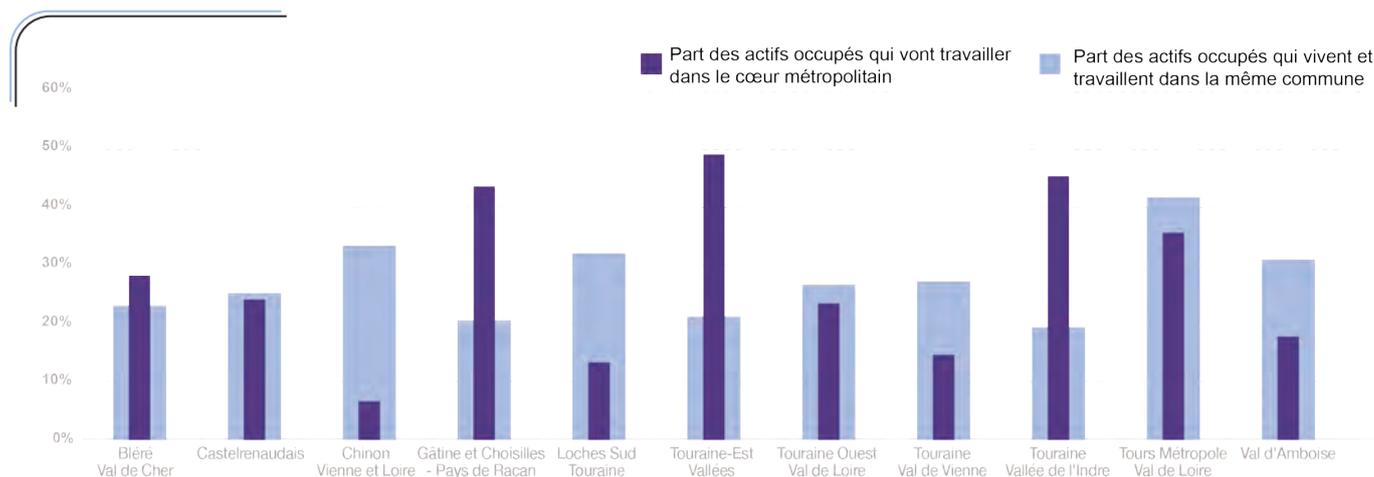


Poids économique des communautés d'Indre-et-Loire en 2014



Source : INSEE, RP 2014

Chiffres clés des communautés d'Indre-et-Loire en 2014



Source : INSEE, RP 2014

ATLAS

des nouveaux territoires de l'emploi



atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour - 56 avenue Marcel Dassault - B.P.601 37206 Tours Cédex 3
Tél : 02 47 71 70 70 - Email : atu37@atu37.org - www.atu37.org